



2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Fondation Vincent de Paul
reconnue d'utilité publique
4 missions
au service de l'Homme





Sommaire

- 4 ÉDITO
- 5 CHIFFRES CLÉS 2018
- 6 SITUATION GÉOGRAPHIQUE
- 7 REPÈRES HISTORIQUES
- 8 GOUVERNANCE

11 SECTEUR SANTÉ

17 SECTEUR ENFANCE

23 SECTEUR PERSONNES ÂGÉES

29 SECTEUR SOLIDARITÉ

- 36 FORMATION ET RECHERCHE
- 38 QUALITÉ
- 40 BÉNÉVOLAT
- 41 GÉNÉROSITÉ
- 43 SPIRITUALITÉ
- 44 ÉTHIQUE & DÉVELOPPEMENT
- 46 RESSOURCES HUMAINES
- 48 BILAN FINANCIER
- 52 2018 EN IMAGES

Édition et rédaction

Fondation Vincent de Paul
Contact : f.douhaire@fvdp.org

Crédits photos (hors Fondation)

Inventive / GKG société d'architecture
4Vents Photographie
Antoine Labreuche
Frédéric Maigrot
Fotolia by Adobe
AccentVisuel / Jean Haeusser
Unsplash (alisa-anton / stefany-andrade)
Zoë Khan-Thibeault
Carlo Ruggieri
Sage Foundation
Pierre Zimmermann

Conception graphique et réalisation

Sophie Raclot *Créative*

Impression

Parmentier Imprimeurs

Fondation Vincent de Paul

15, rue de la Toussaint
67000 Strasbourg
Tel : 03 88 21 73 84
Fax : 03 88 21 73 89
www.fvdp.org



2018, une année de labeur...



Présentant les vœux du conseil d'administration aux collaborateurs de la Fondation au début de janvier, je qualifiais l'année 2018 « d'année de labeur », au sens d'un travail de longue haleine mettant en œuvre des moyens importants, marquée d'une certaine pesanteur donc. Peut-être avais-je aussi en tête les paroles du psalmiste : « Du labeur de tes mains tu te nourriras, heureux seras-tu et comblé de biens » (Ps 128, 2).

Plusieurs événements, de nature et de portée différentes, ont fait de **2018 une année « pesante »**. Je relèverai d'abord, le 19 juillet, la mort de Bernadette Wahl. Membre du bureau du conseil d'administration, elle suivait particulièrement le secteur Solidarité. Elle s'est engagée au service de la Fondation jusqu'au bout de ses forces.

Quelques mois plus tard, le 11 décembre, à quelques jours de Noël, à Strasbourg, la violence terroriste a frappé, et nous avons tous été saisis de stupeur devant la souffrance, la peine et la folie lucide.

Dans un registre bien différent, c'est la clinique Saint-Luc à Schirmeck qui a été menacée par une décision de l'Agence régionale de santé mettant en extinction les financements de l'accueil des urgences et de l'activité de chimiothérapie ambulatoire.

Grâce à la mobilisation de tous, notamment des usagers, personnels et des élus de la vallée de la Bruche, des perspectives de pérennisation semblent s'ouvrir en 2019.

“ Si l'on regarde maintenant du côté des fruits de notre labeur, on pourra constater que, même s'ils ne sont pas aussi charnus qu'on pourrait le souhaiter, ils sont au rendez-vous. ”

Le secteur Solidarité a poursuivi sa diversification en terminant le déploiement du dispositif d'habitat partagé-soins palliatifs et en développant une nouvelle offre d'intermédiation locative à l'intention des réfugiés.

Le secteur Enfance a continué son adaptation aux besoins nouveaux des jeunes qu'il accompagne et des territoires qu'il couvre.

Le secteur Personnes âgées a accueilli la Maison de retraite Saint-Vincent de Château-Salins et a préparé l'intégration de la Maison de retraite Notre Dame du Blauberg à Sarreguemines.

Le Groupe Hospitalier, dans un paysage sanitaire strasbourgeois assez tourmenté, a poursuivi ses projets d'investissement et a vu son activité progresser, même si c'est à un niveau plus modeste que les années précédentes. Il s'est engagé dans des chantiers de maîtrise des dépenses, indispensables dans un contexte de baisses tarifaires réitérées. En effet, l'atteinte de l'équilibre budgétaire est une question vitale pour les établissements du secteur privé non lucratif.

Les services du siège de la Fondation n'ont pas été en reste, déployant des chantiers transversaux pour mieux mutualiser nos moyens, mieux piloter nos établissements et améliorer le service rendu aux personnes que nous accueillons.

Après avoir remercié celles et ceux, bénévoles et professionnels, qui ont participé à notre « labeur » et avant de vous laisser prendre connaissance de la diversité des actions mises en œuvre dans chacun de nos secteurs, je laisserai le mot de la fin au pape François qui, dans son homélie de Pentecôte 2018, nous rappelait que l'Esprit Saint est « dans le labeur, le repos ; dans la fièvre, la fraîcheur ».

Jean-Louis Bonnet,
Président

Chiffres clés 2018



2509
SALARIÉS
EN CDI



178
MÉDECINS
LIBÉRAUX



400
BÉNÉVOLES

En 2018, nous avons accompagné

896
ENFANTS ET ADOLESCENTS
DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DU SECTEUR ENFANCE

2 153
NAISSANCES
À LA CLINIQUE SAINTE-ANNE

53 903
PATIENTS
DANS LES QUATRE CLINIQUES DU GROUPE HOSPITALIER SAINT-VINCENT

340
MÉNAGES
DANS LE SECTEUR SOLIDARITÉ

967
PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES
EN EHPAD

353
ÉLÈVES AIDES-SOIGNANTS ET ÉTUDIANTS INFIRMIERS
À L'IFSI

Implantation en Alsace et en Lorraine



Santé

- A** Clinique Sainte-Anne - Strasbourg - 67
- B** Clinique Sainte-Barbe - Strasbourg - 67
- C** Clinique de la Toussaint - Strasbourg - 67
- D** Clinique Saint-Luc - Schirmeck - 67
- E** Institut de Formation en Soins Infirmiers - Strasbourg - 67

Enfance

- A** Institut Saint-Charles - Schiltigheim - 67
- B** Maisons d'enfants Louise de Marillac - Schiltigheim - 67
- C** Institut Les Mouettes - Strasbourg - 67
- D** Plateforme médico-sociale (SERAD, SESSAD...) - Haguenau - 67
- E** Institut Vincent de Paul - 57
Saint-Quirin - Sarreguemines - Thionville - Sarrebourg
- F** Maisons d'enfants Lettenbach - Saint-Quirin - 57
- G** Maisons d'enfants Richemont - Richemont - 57
- H** Maisons d'enfants L'Ermitage - Moulins-lès-Metz - 57
- I** Institut médico-éducatif Le Rosaire - Rettel - 57
- J** Centre éducatif fermé - Forbach - 57
- K** Centre Mathilde Salomon - Phalsbourg - 57
- Pavillons du secteur enfance

Personnes âgées

- A** Maison de retraite Saint-Joseph - Strasbourg - 67
- B** Maison de retraite Saint-Gothard - Strasbourg - 67
- C** Maison de retraite Saint-Charles - Schiltigheim - 67
- D** Maison de retraite du Parc - Schirmeck - 67
- E** Maison de retraite Sainte-Famille - Montigny-lès-Metz - 57
- F** Maison de retraite Saint-Joseph - Rustroff - 57
- G** Résidence des Trois Frontières - Rustroff - 57
- H** Maison de retraite Saint-Vincent - Château-Salins - 57
- I** Maison de retraite Bas-Château - Essey-lès-Nancy - 54
- J** Maison de retraite Poincaré - Bouxières-aux-Dames - 54
- Ehpad intégrés aux cliniques de la Toussaint (Strasbourg) et Saint-Luc (Schirmeck)

Solidarité

- A** Résidence sociale Saint-Charles et service habitat partagé soins palliatifs - Schiltigheim - 67
- B** Centre d'accueil des demandeurs d'asile - Schiltigheim - 67
- C** Dispositif d'Intermédiation Locative pour Réfugiés - Schiltigheim - 67
- D** Bureau d'accès au logement - Schiltigheim - 67
- E** Escale Saint-Vincent - Strasbourg - 67

Un engagement de plusieurs siècles

La Fondation Vincent de Paul : un engagement historique au service des personnes fragilisées et vulnérables en Alsace et Lorraine



La Fondation Vincent de Paul est issue de la volonté de la Congrégation des Sœurs de la Charité de trouver un support juridique et opérationnel permettant d'assurer la continuité des œuvres développées depuis sa création, et faire perdurer sa mission de service et de compassion.

La Congrégation des Sœurs de la Charité trouve son origine dans une petite communauté religieuse fondée en 1734 pour le service des pauvres et des malades à l'hôpital de Saverne, situé à une trentaine de kilomètres de Strasbourg. Une vingtaine d'années plus tard et peu après la canonisation de Vincent de Paul, les sœurs ont choisi cette grande figure chrétienne au service de la détresse humaine pour en faire la référence de leur spiritualité et de leur action. Elles avaient en effet reconnu là l'expression de ce qu'elles vivaient déjà et de ce qu'elles souhaitaient fermement continuer à vivre.

Depuis les débuts de la Congrégation, les sœurs étaient au service des malades dans les petits et grands hôpitaux publics, en Alsace et en Lorraine. De la même façon, elles étaient au service des enfants dans les orphelinats et les « maisons d'enfants trouvés » de la ville de Strasbourg.

En 1834, la Congrégation s'est engagée dans la création d'œuvres privées, telles que les cliniques, les maisons d'enfants et les maisons de retraite, dans le but de répondre à des besoins non pris en

charge par les pouvoirs publics. Ainsi, au fil des années, les sœurs de la Congrégation développent leurs activités dans des établissements laïques ou religieux, et en créant de nouvelles institutions.

Face à l'absence de nouvelles vocations et à l'avancée en âge des religieuses, en 2000, pour pérenniser son engagement, la Congrégation a choisi de créer une Fondation reconnue d'utilité publique : la Fondation Vincent de Paul.

Cette forme juridique répondait parfaitement aux attentes des sœurs quant à l'avenir de leurs différentes maisons. La Fondation consiste donc non seulement dans l'affectation de biens déterminés, dont l'ensemble constitue le fonds de dotation, à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général, mais également dans une déclaration de volonté du fondateur (acte authentique ou testament).

Dès janvier 2001, les missions de la Fondation se développent dans le Bas-Rhin et en Lorraine dans le cadre d'une dizaine d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif, dans le respect de ses statuts et de sa charte élaborée par les sœurs fondatrices.

Repères historiques

1734 Naissance en Alsace de la Congrégation des Sœurs de la Charité selon l'esprit de Saint-Vincent de Paul	2000 Création de la Fondation Vincent de Paul, reconnue d'utilité publique, par décret du 26/12/2000 Présidée par Sœur Denise Baumann	2009 Modification des statuts ayant permis l'augmentation du nombre d'administrateurs, renforçant ainsi les « forces politiques », ainsi que la présence au C.A. d'un commissaire du gouvernement	2010 Élection de Marie-Hélène Gillig 1 ^{ère} présidente laïque	2016 Élection de Jean-Louis Bonnet, président Les activités de la Fondation Vincent de Paul poursuivent leur développement
---	--	---	---	---

À sa création en 2000, la Fondation regroupe : le Groupe Hospitalier Saint-Vincent, les Maisons de retraite Saint-Charles, Le Bas-Château, Sainte-Famille, l'Institut Saint-Charles ainsi que les Maisons d'enfants de Lettenbach.

1991 Création du Groupe Hospitalier Saint-Vincent par le regroupement des cliniques strasbourgeoises Sainte-Anne, Sainte-Barbe et La Toussaint	1993 Reprise de la clinique Saint-Luc à Schirmeck Ouverture avec Médecins du monde de l'Escalade Saint-Vincent à Strasbourg	2003 Reprise de la maison de retraite Saint-Joseph à Strasbourg 2005 Création de la Résidence sociale & du Cada sur Schiltigheim	2007 Création du CEF, à Forbach Autorisation Escalade Lits Halte Soins Santé 2008 Reprise des maisons d'enfants de Richemont	2009 Reprise de l'Ehpad maison de retraite Poincaré (54) Création des maisons d'enfants Louise de Marillac (67) et de l'Itep de Lettenbach 2012 Reprise du foyer Les Fougères de Strasbourg	2014 Reprise de l'Ehpad maison de retraite Saint-Joseph à Rustroff Reprise de l'IME Le Rosaire à Rettel Création des maisons d'enfants L'Ermitage à Moulins-Lès-Metz	2015 Ouverture de la plateforme partenariale médico-sociale de Haguenau Extension du Cada à Schiltigheim (90 places) Création de la maison maternelle éducative sur le site de l'Ermitage à Moulins-Lès-Metz Création du GCMSM Portail (outil de coopération)	2016 Reprise de la clinique soins-études centre Mathilde Salomon, à Phalsbourg Reprise de la maison de retraite du Parc, à Schirmeck 2017 Reprise de la Maison de retraite Saint-Gothard à Strasbourg et de la Résidence des Trois Frontières à Rustroff	2018 Reprise de la Maison de retraite Saint-Vincent à Château-Salins
--	--	---	--	---	--	--	--	--

Gouvernance, des liens étroits

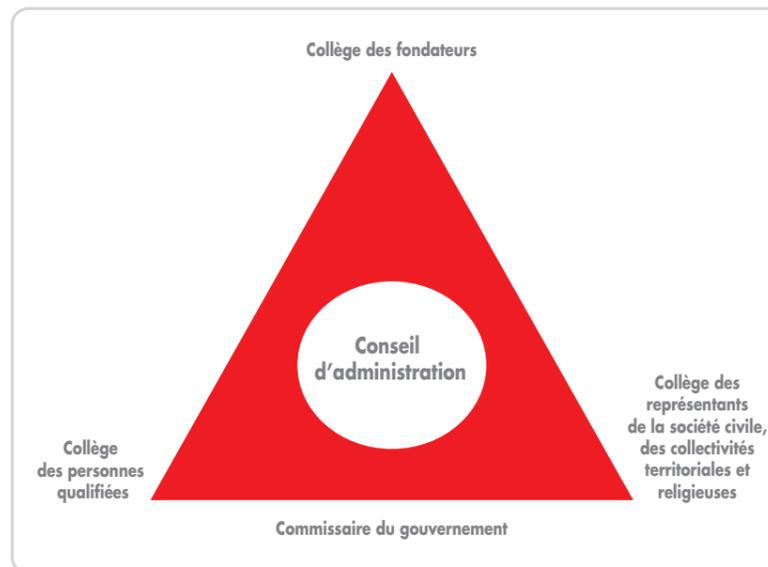
Conseil d'administration et bureau

Le conseil d'administration (CA) de la Fondation Vincent de Paul est, selon ses statuts, l'instance délibérative ultime, et le bureau se voit déléguer les pouvoirs les plus larges pour agir dans l'intérêt général de la Fondation.

Le CA est composé de trois collèges de cinq personnes :

- Le Collège des fondateurs
- Le Collège des personnes qualifiées
- Le Collège des représentants de la société civile, des collectivités territoriales et autorités religieuses

L'Archevêque de Strasbourg est membre de droit de ce collège.



Ainsi ce sont quatre réunions du conseil d'administration (CA), un séminaire des administrateurs et quatorze réunions de bureau (BCA) qui se sont tenues au cours de cette année 2018.

Trois séances du BCA se sont tenues dans un établissement : la Maison de retraite Poincaré, les Maisons d'enfants l'Ermitage, la Maison de retraite Saint-Vincent. Ces séances décentralisées permettent aux membres du Bureau de visiter régulièrement chaque site géographique et d'aller à la rencontre des professionnels.

Le séminaire annuel du CA, qui constitue un temps riche de réflexion collective, s'est tenu le 6 juillet à Trois Épis et a porté sur l'éthique, l'évolution du conseil éthique et recherche prévu à l'article 10 des statuts.

Les travaux menés lors des séances de bureau et de conseil d'administration ont été le support de toutes les décisions qui seront mises en œuvre par le directeur général, les directeurs de secteur et les directeurs d'établissements tout au long de l'année. Chaque membre du bureau est investi dans un secteur spécifique des activités. Les questions liées au secteur de la santé ont été évoquées lors de rencontres entre le bureau du conseil d'administration et le bureau de la conférence médicale d'établissement (CME).

En 2018, le bureau et le conseil d'administration, le siège et le Groupe Hospitalier Saint-Vincent ont été très mobilisés autour des enjeux stratégiques relatifs à l'évolution de la place de la clinique Saint-Luc à Schirmeck, des cliniques Sainte-Anne, Saint-Barbe et

> Collège des fondateurs

Sœur Blandine Klein
Frère François-Dominique Charles
Sœur Veronika Häusler
Mme Claudine Pabst
M. Jean-Marie Schiffl

> Collège des personnes qualifiées

Dr Odile Bagot
Pr. Marc Berthel
Pr. Jean-Michel Clavert
M. Patrice Maréchal
M. Jean-Paul Monin

> Collège des représentants de la société civile, des collectivités territoriales et autorités religieuses

Mgr Luc Ravel
M. Jean-Louis Bonnet
M. Paul Castel
M. Jean-Jacques Hincker
Mme Bernadette Wahl

> Commissaire du gouvernement

M. Francis Spitzer

la Toussaint à Strasbourg. Dans un environnement incertain où les enjeux sont autant économiques et politiques que de santé publique, la question de la finalité de notre action et l'inscription de notre stratégie dans la durée et la fidélité à la charte des valeurs des Sœurs de la Charité guident notre action.

Autres instances

D'autres instances statutaires se sont réunies selon les rythmes prévus : comité des bénévoles, comité recherche de fonds, commission développement, commission patrimoine. Le Conseil de coordination, organe consultatif, réunit les membres du conseil des directeurs et les directeurs d'établissements avec le président du conseil d'administration et la supérieure générale de la Congrégation des Sœurs de la Charité. Il s'est tenu le 22 juin sur le sujet « *sureté - sécurité des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux* », et le 7 décembre sur le thème « *la formation professionnelle, une révolution culturelle ; la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 1^{er} août 2018* ».

La direction générale et les services du siège

Le directeur général de la Fondation, Christophe Matrat, anime le conseil des directeurs, instance collective de consultation et de décision qui s'est réunie mensuellement en 2018 pour aborder tous les sujets transversaux au management de la Fondation.

Le siège de la Fondation : cette équipe « resserrée » d'experts en leur activité (comptabilité, économie, informatique, droit, paie, qualité, communication, collecte de fonds, développement, patrimoine...) vérifie, assiste et accompagne les directeurs qui restent décisionnaires.

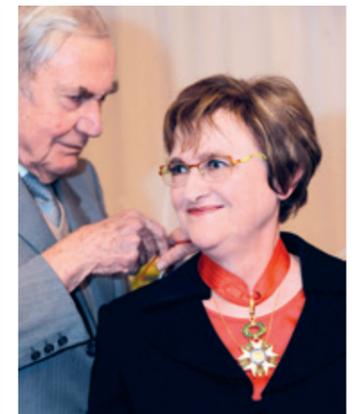
Pour accompagner la croissance de la Fondation, l'arrivée des nouvelles équipes et collaborateurs et les défis des évolutions des organisations, l'équipe du siège et le président ont partagé un séminaire de réflexion pour prendre le temps d'analyser les missions, les conditions de travail et les relations de cette équipe avec les établissements de la Fondation.



Le développement des activités des quatre secteurs de la Fondation impacte le travail du siège ; le développement des systèmes d'information est continu et transversal.

Dans ce registre, l'année 2018 a démarré avec la mise en œuvre de la paie centralisée au siège via l'outil Talentia. Ce démarrage opérationnel du projet SIRH (système d'information ressources humaines) fut assez éprouvant. Malgré les difficultés et grâce à la mobilisation de la nouvelle équipe Paie du siège, des collaborateurs de la DSIO et des services RH, l'objectif stratégique principal fixé par la direction générale de la Fondation a été atteint. Toujours cette année, un nouveau tournant a été pris dans **l'informatisation des processus de prise en charge** (dans les différents secteurs) et la « digitalisation » de la Fondation avec des initiatives innovantes comme la **télémedecine avec TokTokDoc** dans le secteur personnes âgées, **la prise de rendez-vous en ligne avec Doctolib** au GHSV ou le futur site intranet de la Fondation.

Ces grandes évolutions technologiques en augmentation exponentielle constituent donc un défi pour la Fondation et son équipe de la DSIO qui s'inscrit dans un cadre budgétaire contraint, une hétérogénéité des organisations, une accélération des obligations réglementaires (sécurité...) et qui se heurte à des menaces de plus en plus nombreuses : virus, escroqueries numériques, ...



▲ Photo "Dernières Nouvelles d'Alsace" archive parue le 21 juillet 2018

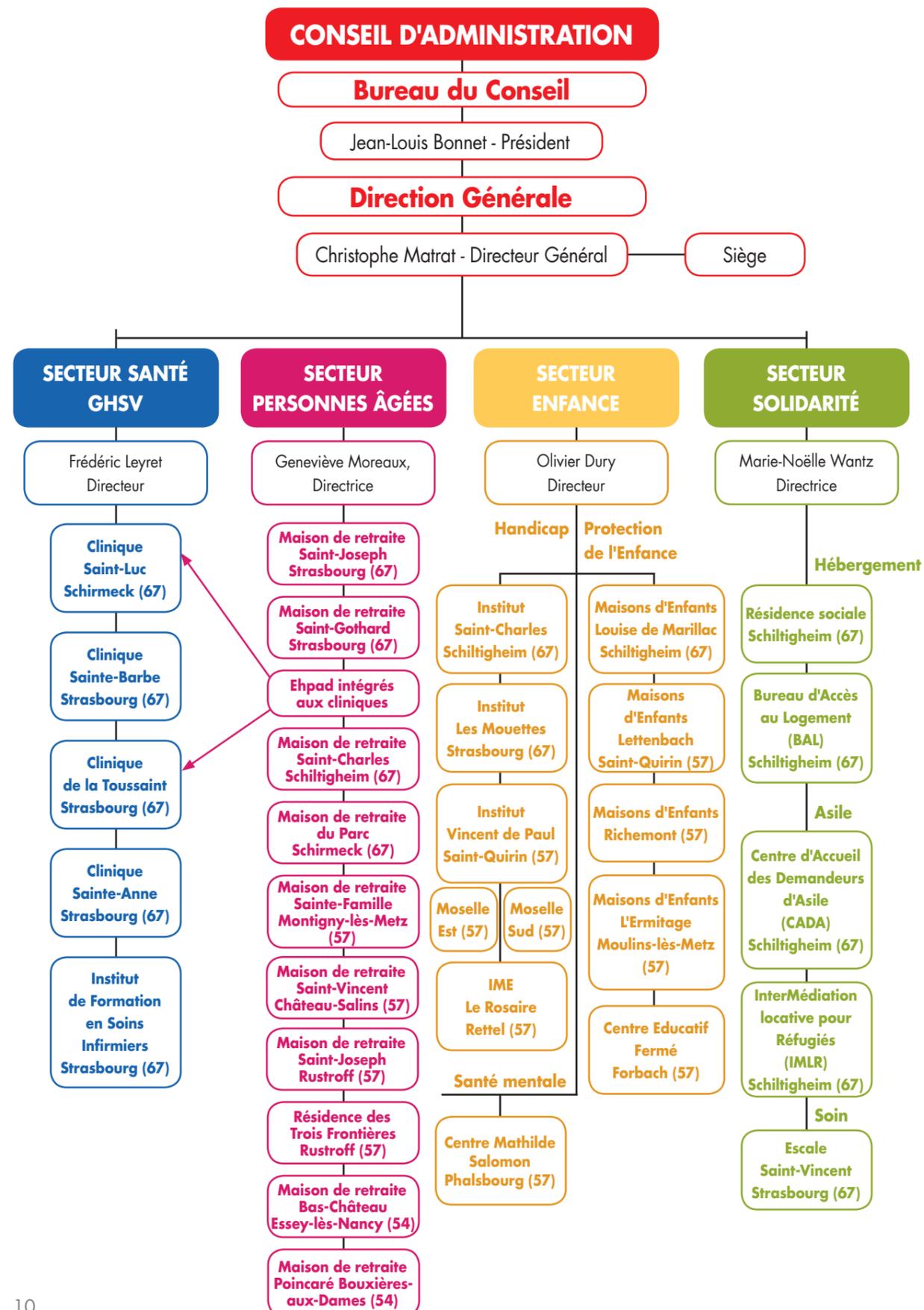
Hommage à Bernadette Wahl

Elle avait rejoint le bureau du conseil d'administration en 2016, après une carrière professionnelle, associative et politique déjà riche et engagée. Bernadette Wahl est décédée le 19 juillet 2018 laissant tous ceux qui ont eu le plaisir de la côtoyer dans une grande tristesse.

Formée à l'école du scoutisme, professeur de philosophie et de lettres, membre fondateur, avec son mari André, de l'AAPEI de Strasbourg et présidente de l'UNAPEI pendant treize ans, ancienne élue de la Ville de Schiltigheim, Madame Wahl était une grande militante et responsable associative, dont le parcours exemplaire a été couronné en 2010 par le grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Les membres du conseil d'administration et tous les professionnels de la Fondation qui l'ont côtoyée appréciaient son engagement, son courage et son humanité, c'est jusqu'au bout de ses forces que Bernadette Wahl s'est investie au sein de la Fondation !







Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent

Premier groupe privé d'hospitalisation en Alsace, le Groupe Hospitalier Saint-Vincent œuvre pour une médecine de qualité au service de l'Homme.

Depuis 1978, il participe au service public hospitalier, de ce fait il a le statut d'ESPIC, établissement de santé privé d'intérêt collectif.

Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GHSV) est composé de 4 cliniques :

- Clinique Sainte-Anne (Strasbourg Robertsau)
 - Clinique Sainte-Barbe (Strasbourg Gare)
 - Clinique de la Toussaint (Strasbourg Ville)
 - Clinique Saint-Luc (Schirmeck)
- et d'un institut de formation en soins infirmiers :
- IFSI – IFAS Saint-Vincent (Strasbourg)

Dotés des meilleurs équipements, les établissements du Groupe Hospitalier Saint-Vincent regroupent des équipes interdisciplinaires autant soucieuses de combattre la pathologie que de prendre soin du malade.



Une année contrastée pour le Groupe Hospitalier Saint-Vincent

L'année 2018 a permis au Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GHSV) de travailler dans un environnement plus structuré, avec le renouvellement de son projet médical concomitamment à la parution du Projet Régional de Santé (PRS).

Des projets au long cours ont été achevés (nouveau centre de dialyse de la clinique Sainte-Anne), des autorisations très attendues ont été obtenues (futur scanner à la clinique Sainte-Barbe), des projets de travaux neufs ont également été élaborés (future extension du centre d'hémodialyse), et certains ont été engagés (rénovation de la maternité et livraison de la deuxième salle de césarienne).

Les facteurs pénalisant la situation financière du GHSV ne doivent toutefois pas occulter les considérables avancées qu'a connues cet établissement en 2017. Autant d'évolutions positives qui lui permettent de se positionner clairement à la fois dans le paysage sanitaire bas-rhinois et surtout dans le respect des valeurs et des missions de la Fondation Vincent de Paul, au service des plus fragiles.



En 2018, le GHSV a poursuivi sa réorganisation en matière de management et de diversité d'activités.

Pour autant, il a connu également une aggravation de sa situation économique et financière, directement touché par une augmentation des charges fiscales et sociales conjuguée à des baisses de tarifs radicales au niveau national, et à une baisse de l'activité dans certains services de médecine.

LE GROUPE HOSPITALIER SAINT-VINCENT EN QUELQUES CHIFFRES (DONNÉES 2018)

659 LITS ET PLACES*	369 ÉTUDIANTS	1 431 SALARIÉS	176 MÉDECINS LIBÉRAUX
-------------------------------	-------------------------	--------------------------	---------------------------------

*dont 120 lits en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - Ehpad



> En 2018...

• S'appuyant sur le projet institutionnel de la Fondation Vincent de Paul, le **nouveau projet médical** intitulé « **affirmer nos différences, améliorer notre ouverture vers l'extérieur et créer des passerelles innovantes vers la médecine de ville** » a été proposé à la concertation des membres de la Conférence Médicale d'Établissement.

• Ce projet s'inscrit à la fois dans une dynamique de développement et de modernisation des organisations, notamment dans la relation ville-hôpital, tout en assurant une promotion active des valeurs de l'institution. Validé en juin 2018, il constitue une première étape majeure du projet d'établissement du Groupe Hospitalier Saint-Vincent qui sera finalisé en 2019. En cohérence avec ce projet médical, citons quelques réalisations démarrées en 2018, illustrant les prémices de cette ouverture vers l'extérieur :

- **La lettre de liaison** : exigence réglementaire, elle est le lien indispensable avec les médecins de ville.
- **La messagerie sécurisée** permet d'adresser en toute sécurité et confidentialité, de manière dématérialisée, les correspondances médicales vers les médecins extérieurs au Groupe.
- **L'abonnement au site Doctolib** de plusieurs services facilite les prises de rendez-vous médicaux.

Évolution du management et de l'organisation

L'organisation des quatre cliniques a été profondément remaniée grâce à la mise en place des conseils de site. Avec l'arrivée d'un gestionnaire de site à la clinique Sainte-Anne, les cliniques Sainte-Barbe, Toussaint et Sainte-Anne ont pu harmoniser leur fonctionnement autour de leurs « conseils de site » intégrant les composantes de gestion, de soins et médicales.

Évolution et diversité des activités

La nouvelle équipe de gynécologues obstétriciens a permis d'approcher l'**objectif des 2200 naissances**.

Deux ans après son ouverture, l'**hôpital de jour d'oncologie de la clinique Saint-Luc de Schirmeck a trouvé sa place dans l'offre de soins de la Vallée de la Bruche**. Le **pôle de traitement des pathologies rénales a poursuivi sa dynamique de progression**



L'année 2018 a également été marquée par le **recrutement de la Directrice des soins, du développement et de la qualité : Marie-Thérèse Gantner** a pris ses fonctions en septembre 2018.

d'activité, pour la dialyse notamment du fait de l'ouverture du nouveau centre de dialyse, permettant de réintégrer l'ensemble des patients sur le site de Sainte-Anne.

L'activité d'urologie a poursuivi la relance de sa dynamique dans cette spécialité.

L'approbation du Projet Régional de Santé 2018-2022 ayant porté de nouvelles perspectives d'activités, des **dossiers de demande d'autorisation ont été déposés en médecine, en chirurgie, en obstétrique, en psychiatrie**. Les avis favorables rendus par la commission spécialisée de l'offre de soins (CSOS) témoignent de la qualité du travail accompli.

Des perspectives tendues

Le déficit structurel historique de l'établissement se confirme une fois de plus à un niveau voisin de - 0,5 % des produits.

S'il a été possible en 2018 de respecter les objectifs budgétaires, du fait d'éléments exceptionnels non reproductibles, le maintien et l'aggravation des baisses tarifaires en 2019 laissent présager des perspectives tendues s'agissant des moyens qui seront disponibles pour accompagner le développement des activités.

Ainsi, comme les années précédentes, il sera important de proposer un contrat de retour à l'équilibre financier, dans la suite de la Stratégie de Retour à l'Équilibre (SRE) développée avec succès en 2016 et 2017.



L'Ifsi Saint-Vincent

L'Ifsi Saint-Vincent, institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants intégré au Groupe Hospitalier Saint-Vincent, continue à renforcer et affirmer sa place de seul Ifsi privé en Alsace, notamment en maintenant son attractivité dans un contexte de désaffection des étudiants pour les professions paramédicales.

En 2018, 90 étudiants sont entrés en première année de formation en soins infirmiers, 4 médecins étrangers et 1 sage-femme en reconversion professionnelle pour devenir infirmiers. 86 étudiants poursuivaient leur deuxième année (promotion 2017-2020) et 104 finissaient la troisième année (promotion 2016-2019) ; 20 élèves en formation aide-soignant ont intégré cette formation en alternance dans le cadre du partenariat avec le CFA médico-social d'Alsace, l'ARASSM.

► Parmi les temps forts de l'IFSI, le 17 mars 2018, une première journée Portes Ouvertes a été organisée pour faire découvrir l'établissement, sa formation, ses équipes.



► Huit étudiants infirmiers, encadrés par leur formatrice Lysiane Charton, ont participé au forum Alsasciences à Rothau le 2 juin 2018 afin de réaliser une action de santé publique. Ils ont donné une conférence sur les risques liés à l'exposition au soleil et leur prévention. Ce forum grand public organisé par l'Éducation Nationale (Circonscription de Molsheim) en collaboration avec le Jardin des sciences (Université de Strasbourg) a attiré près de 4 000 visiteurs !

► Le 9 novembre, la promotion 2018-2021 de l'IFSI organisait et animait le forum de l'hygiène. Les étudiants n'ont pas manqué de créativité pour aborder cette thématique sérieuse. Une flashmob autour des consignes du lavage des mains a particulièrement fait sensation.



Toujours en 2018, la direction et certains collaborateurs de l'IFSI étaient particulièrement mobilisés par un événement national : la co-organisation du congrès FNEI (Fédération Nationale des Étudiants en Soins Infirmiers) qui en 2018 se tenait à Strasbourg.

Le nouveau centre de dialyse

L'extension du centre d'hémodialyse de la clinique Sainte-Anne a accueilli ses premiers patients en juillet 2018.

Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent a massivement investi pour le confort de la prise en charge des patients insuffisants rénaux en lançant ce projet architectural d'envergure.

Après 22 mois de travaux menés par le cabinet "GKG société d'architecture", le nouveau bâtiment elliptique et design est sorti de terre et la première phase de travaux a permis de mettre en service le rez-de-jardin.

Il compte 2 unités de soins comprenant chacune 8 box de dialyse (sur 36 box prévus pour les 2 niveaux du bâtiment).

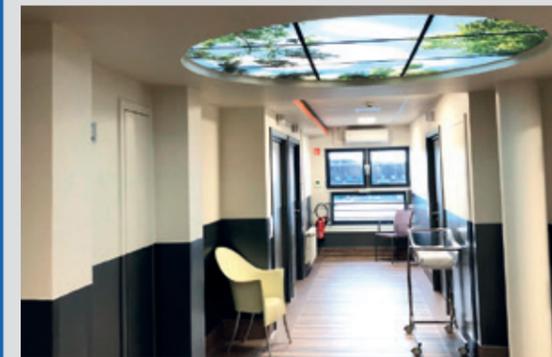
La nécessité de confort et de préserver l'intimité du patient ont guidé le projet architectural, réfléchi autour du parcours de soins du patient dialysé.

Chaque patient bénéficie ainsi d'un box individuel avec fenêtre extérieure : une première en Alsace !

Un cadre qui contribue également à la qualité de vie au travail et au bien-être des soignants.



La jolie métamorphose de la maternité Sainte-Anne



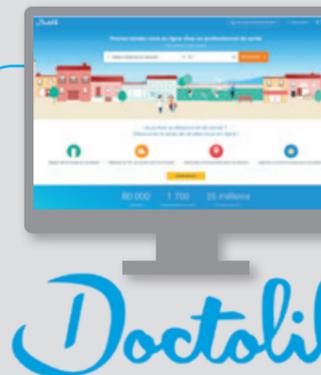
Les salles de bain sont refaites à neuf dans un camaïeu de beige avec un joli carrelage d'inspiration carreaux de ciment et une douche à l'italienne. Elles sont ergonomiques pour les mamans et les soins du bébé en chambre.

En septembre 2018, les équipes avaient bénéficié de la mise en service d'une deuxième salle de césarienne et juste à côté, d'une salle de surveillance post césarienne, avec 2 postes de surveillance. L'objectif étant de surveiller les mamans en les gardant au sein de l'espace naissance pour limiter la séparation maman bébé et papa, tout en assurant une sécurité de la prise en charge.

La maternité Sainte-Anne, qui fête ses 90 ans, s'offre une cure de jeunesse !

La première tranche du plan de rénovation a permis l'ouverture dès le 3 décembre de 8 chambres avec salle de bain entièrement renouvelées.

Les équipements ont été pensés pour un confort optimal, les fluides médicaux sont intégrés dans les têtes de lit murales en bois clair afin de gommer tout aspect hospitalier, l'ambiance lumineuse est travaillée pour varier l'intensité en fonction des moments. Sol anthracite et fresque graphique murale confèrent une touche de modernité.



Prise de rendez-vous en ligne !

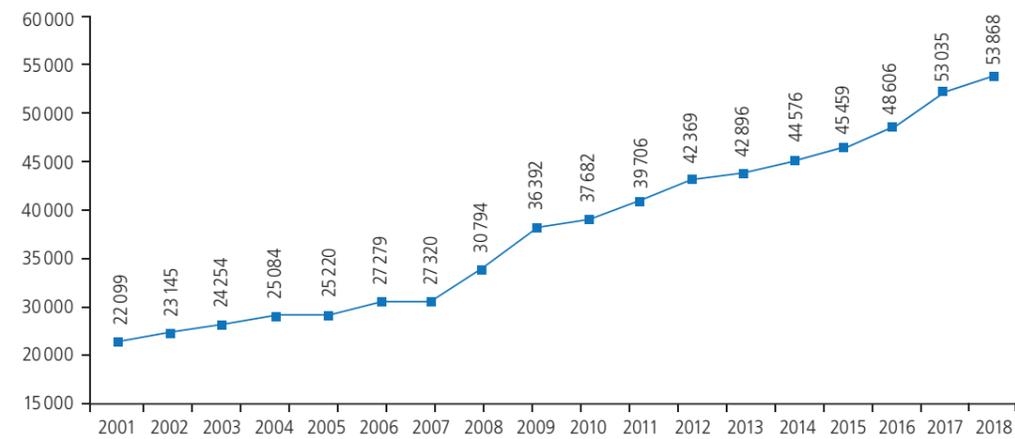
La prise de rendez-vous médicaux en ligne a été déployée pour de nombreux praticiens au sein du GHSV. C'est la maternité qui avait initié cette démarche avec l'application *Mon Docteur*, rachetée par *Doctolib* durant l'été 2018. Les rendez-vous d'anesthésie dans

les cliniques Sainte-Anne et Sainte-Barbe et les rendez-vous en néphrologie à Sainte-Anne peuvent maintenant se prendre directement sur la plateforme *Doctolib*, et le déploiement se poursuit en 2019 pour le plus grand confort des patients !

> Le public accueilli dans les cliniques

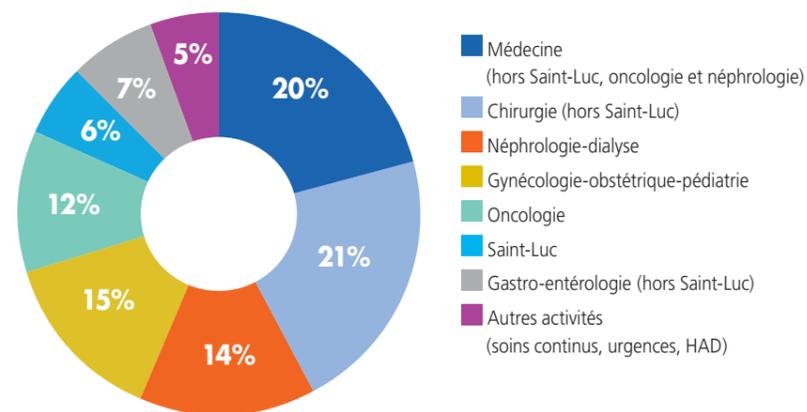
Un nombre croissant de patients pris en charge dans les services du GHSV

(nombre de séjours, hors séances)



L'année 2018 enregistre 53 868 entrées (nombre de patients soignés par les services des quatre cliniques, en hospitalisations, consultations...) soit une augmentation de +1,5%.

Valorisation de la production médicale des séjours 2018



En conclusion

L'année 2018 a montré une fois encore la capacité d'adaptation du GHSV à l'évolution de plus en plus défavorable de son environnement. Ainsi, l'établissement et ses sites s'inscrivent toujours plus dans le projet institutionnel de la Fondation Vincent de Paul et affichent des indicateurs de performance satisfaisants.

Toutefois, toutes ces organisations continuent à être impactées par la dégradation de plus en plus marquée de leurs conditions d'exploitation du fait d'éléments extérieurs. L'évolution globale de l'activité, si elle se poursuit, s'est naturellement ralentie après les très fortes progressions des années passées.

Par conséquent, il sera capital d'engager des réformes structurelles, au regard des nouvelles activités issues des dossiers de demandes d'autorisation proposés dans le cadre du nouveau Projet Régional de Santé.

Ces évolutions devront envisager l'adaptation des capacités et des activités de chaque site, dans un objectif fort d'optimisation fonctionnelle et financière.

En complément, il sera capital d'intégrer les adaptations de nos organisations aux nouveaux modes de financement par la qualité et l'efficacité.





Des équipes fortes au service des enfants et des adolescents

La Fondation Vincent de Paul propose ses services à près de 900 enfants ou adolescents dans le Bas-Rhin et en Moselle. Qu'ils soient en situation de handicap (difficultés psychologiques, troubles du langage écrit et oral, déficience intellectuelle, troubles psychiatriques) ou relevant de la protection de l'enfance (Aide Sociale à l'Enfance ou jeunes délinquants), le secteur Enfance accompagne ces jeunes à travers ses dix établissements. De l'ambulatoire à l'accompagnement permanent, chaque enfant ou adolescent bénéficie d'un programme personnalisé associant les membres de sa famille.



Rendre nos métiers attractifs

Dans le domaine de l'accompagnement d'enfants vulnérables, l'année 2018 se distingue par la raréfaction sur quasiment tous les territoires de professionnels qualifiés et engagés. Cette inversion du marché du travail est sensible autant au sein des écoles de travailleurs sociaux qu'auprès des employeurs : établissements de la protection de l'enfance, du handicap... Deux facteurs aggravent ce constat :

- les établissements situés en zone rurale
- les structures en fonctionnement continu accueillant des enfants 24h sur 24.

Sans glisser vers une concurrence qui deviendrait très vite asphyxiante pour les différents employeurs, la direction du secteur Enfance a souhaité activer des leviers pour que ses établissements soient plus attractifs...

Bien sûr il s'agit de continuer à porter une attention toute particulière aux conditions d'exercice et à soutenir les collaborateurs dans leurs missions souvent très éprouvantes. C'est ainsi que 100% des personnes en première ligne bénéficient de Groupes d'Analyse de Pratique (GAP). Ce soutien est primordial et doit se construire dans la durée pour capitaliser l'expérience. Il s'agit de proposer une organisation qui permette aux professionnels œuvrant dans des établissements et services différents de s'enrichir, de partager leurs pratiques.

Être attractif, c'est aussi prendre en compte le souhait des jeunes professionnels d'exercer dans des conditions qui permettent de considérer l'intérêt de leur engagement. Ainsi, les équipes de direction déploient une énergie considérable pour proposer un management porteur de sens au quotidien.

Enfin, depuis 2018, les professionnels participent davantage à des forums métiers ou autres salons afin de présenter leurs professions aux jeunes en orientation professionnelle, aux partenaires de formation ou chargés d'accompagner la recherche d'emploi. Un support audiovisuel a été réalisé pour promouvoir les métiers des établissements et valoriser les spécificités des structures de la Fondation.

Par ailleurs, nous avons poursuivi des réflexions et des négociations assidues avec les représentants du personnel sur plusieurs thématiques et notamment sur un projet d'accord temps de travail pour le secteur Enfance. Et dans le cadre du renouvellement des instances représentatives du personnel en novembre 2018, le secteur Enfance a fait le choix de maintenir un Conseil social et économique (CSE) par périmètre de direction ; il compte donc 10 CSE.

En 2018, en Moselle, l'arrivée de deux nouvelles directrices dans les maisons d'enfants de Lettenbach et l'Ermitage a contribué à une nouvelle dynamique dans ces établissements fragilisés : l'amélioration des conditions d'exercice des collaborateurs et un travail intensif sur la qualité des accompagnements ont été des priorités managériales.



▲ Manuella Menotti, directrice des Maisons d'enfants de Lettenbach



▲ Cindy Vuillaume, directrice des Maisons d'enfants l'Ermitage à Moulins-Lès-Metz



▲ Session de formation à Moulins-Lès-Metz



> En 2018...

Mieux répondre aux besoins du territoire

Profitant en 2018 de l'opportunité de l'élaboration de deux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les délégations territoriales du Bas-Rhin et de la Moselle de l'Agence Régionale de Santé, plusieurs chantiers ont été engagés pour tenter de mieux répondre à des besoins non couverts sur plusieurs territoires.

• La tranche d'âge à l'Institut les Mouettes a été élargie : l'Itep - institut thérapeutique éducatif et pédagogique accompagne désormais des enfants de 6 à 16 ans contre 14 ans auparavant.

• L'Institut Vincent de Paul, situé en Moselle, à la frontière du Bas-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle recrute désormais des enfants et adolescents sur l'Est et le Sud de la Moselle, l'Ouest du Bas-Rhin et aux alentours de Lunéville. Ce changement progressif de la zone de recrutement permet de couvrir des zones blanches et ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

• De plus, à la demande du Conseil Départemental de Moselle, nous avons ouvert un service d'accueil pour 16 mineurs non accompagnés (MNA) dans le sillon Mosellan. La montée en charge fut progressive sur l'année 2018. Ce service, rattaché aux Maisons d'enfants de Richemont, est destiné aux jeunes mineurs isolés arrivés en France après un parcours d'immigration long et périlleux. Il s'agit d'un dispositif de protection de l'enfance répondant à la Convention internationale des droits de l'enfant qui prévoit que « toute personne âgée de moins de 18 ans doit être protégée quels que soient son sexe, sa religion, ses origines, sa nationalité ». Les jeunes accueillis cohabitent dans des logements implantés dans des communes autour de Richemont, et travaillent avec les équipes des Maisons d'enfants de Richemont sur leur projet d'insertion sociale et professionnelle. Leur but : obtenir un diplôme professionnel par le biais de l'alternance et ensuite travailler et bénéficier d'un titre de séjour.

Les faits marquants

• L'Institut Saint-Charles (Schiltigheim-67) a fêté ses 60 ans d'accompagnement d'enfants souffrant de troubles du langage, juste avant l'été 2018, l'occasion de réunir sur le site tous ceux qui ont contribué à l'histoire de cet établissement (lire page 22).

• Le Forum Éthique Enfance 2018 a conclu une réflexion de deux ans sur la notion de consentement dans les établissements du secteur (lire aussi page 44).

• Les Maisons d'enfants l'Ermitage ont ouvert un pavillon à Châtel Saint-Germain (57) afin de libérer des locaux du site de Moulins-Lès-Metz.



Le groupe de 10 enfants de 8 à 15 ans, dont des fratries, a fait sa rentrée début novembre 2018, dans une nouvelle maison accueillante située dans un quartier résidentiel. Châtel Saint-Germain est un village avoisinant Moulins-Lès-Metz, ainsi les enfants gardent leurs habitudes de vie dans un cadre adapté.

• Le secteur Enfance a fait l'acquisition de deux pavillons, l'un à Yutz pour les jeunes de l'IME le Rosaire et l'autre à Bousse pour les jeunes des Maisons d'enfants de Richemont. Ils seront mis en service en 2019.

• Le Centre Mathilde Salomon, clinique Soins et Études située à Phalsbourg, seul établissement sanitaire du secteur Enfance, a satisfait à la procédure de certification de la Haute Autorité de Santé (niveau B).



Le secteur Enfance se rapproche des entreprises

Tous les adolescents s'interrogent au sujet de leur orientation scolaire et de leur avenir professionnel. La tâche se complexifie encore dès lors qu'ils sont en situation de handicap ou bénéficient de la protection de l'enfance. Pour les accompagner dans ce défi majeur les professionnels multiplient les expériences pour favoriser l'inclusion scolaire et leur ouvrir un horizon professionnel.

FM LOGISTIC est une entreprise familiale, fondée en 1967, c'est aujourd'hui l'un des premiers acteurs internationaux de la logistique avec 26 000 collaborateurs implantés dans le monde entier. Elle développe son activité autour des valeurs de confiance, performance et ouverture. À l'occasion de ses 50 ans, le Groupe FM s'est engagé à renforcer sa responsabilité sociétale par la création d'une Fondation d'Entreprise.

En 2018, l'entreprise FM LOGISTIC et sa Fondation ont noué un partenariat ambitieux avec la Fondation Vincent de Paul.



▲ En octobre 2018, les collaborateurs du site Corporate à Phalsbourg ont accueilli en stage un adolescent accompagné par le Centre Mathilde Salomon.

La Fondation FM a pour objet de soutenir, d'accompagner et de co-construire des projets d'innovation sociale, impulsés et animés par les collaborateurs du Groupe, dans les domaines de l'insertion et de l'enfance. Elle privilégie les projets d'intérêt général situés à proximité de ses sites d'implantation, actuels ou futurs.

Ainsi en 2018, la Fondation Vincent de Paul et la Fondation d'Entreprise FM Foundation ont mis en place un partenariat au profit de jeunes accompagnés par des établissements du secteur Enfance.

En 2018, ce partenariat s'est concrétisé par des projets menés plus particulièrement avec le Centre Mathilde Salomon de Phalsbourg :

- La découverte des métiers de l'entreprise FM Logistic pour deux groupes de 12-15 jeunes sur le site FM Corporate à Phalsbourg.
- La sensibilisation aux gestes de premiers secours pour deux groupes.
- Un stage de découverte de 3 jours pour un jeune.
- La participation au Marché de Noël de FM Logistic pour les adolescents.

Notons aussi, que des collaborateurs de FM étaient conviés à la manifestation "Restaurant Éphémère", l'occasion de nouer des relations avec les Maisons d'enfants Louise de Marillac pour des projets en 2019.

En 2018, un second partenariat s'est développé entre l'entreprise Sage, éditeur de logiciels et les Maisons d'enfants l'Ermitage (lire page 40).



Un restaurant éphémère aux Maisons d'enfants Louise de Marillac



Comme pour ces bons plats traditionnels qui nécessitent de longues plages de préparation et de cuisson minutieuses, le projet de création d'un restaurant s'est concrétisé le 11 juillet 2018 à Schiltigheim - 67.

Le projet avait mobilisé les jeunes et les professionnels des Maisons d'enfants Louise de Marillac durant des mois pour être "dégusté" le temps d'une soirée exceptionnelle.

Restaurant Éphémère... il portait bien son nom. Née en décembre 2017, l'idée était de faire vivre aux jeunes et à leurs éducateurs et autres accompagnateurs professionnels une expérience hors du commun autour d'un enjeu fort : ouvrir, pour une soirée, un restaurant pour quarante convives. Quatre équipes de jeunes se répartissent la décoration, le service, la cuisine et la pâtisserie... Comme sur le marché du travail, des offres "d'emploi" sont proposées, les candidatures épluchées, les entretiens de motivation organisés, et ainsi les brigades se créent. S'en suivent des échanges avec des professionnels, des rencontres, des temps de partage, de transmission et de recherche de partenaires... L'aventure dure des mois entre rouleaux à pâtisserie, tabliers, plateaux de service et courriers.

Le 11 juillet, éphémère ou non, le restaurant se remplit et rencontre un succès amplement mérité.

Ce projet était parrainé par Nicolas Recartes, Didier Ferré et l'équipe du restaurant *Aux Délices* à Hautepierre, Eric Cannavaciolo, Philippe Goettlé du restaurant *D'Steinmuehl* à Lampertheim, *Intersport Dorlisheim*, *l'Alsacienne de restauration, les Jardins de Gaïa, Café Sati, Carola, le domaine Fritsch*, la pâtisserie *Christian, Banette* à Schiltigheim, la boucherie *Aux Couteaux d'or* à Schiltigheim, l'entreprise *FM Logistic* et la Plateforme *Jeunes L'Étage*...



▲ Repas de qualité et ambiance champêtre pour le Restaurant Éphémère



▲ Avec le sourire... Comme les professionnels !

Saint-Charles : de l'orphelinat à l'institut

En 1867, voici un peu plus de 150 ans, l'architecte Jean-Jacques Petit livrait l'orphelinat Saint-Charles à Schiltigheim, à son commanditaire, le chanoine et archiprêtre de Strasbourg Charles-François Spitz, et aux sœurs de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg (fondatrices de la Fondation Vincent de Paul). Dès 1870, l'orphelinat comptait 95 enfants et jusqu'en 1947 les sœurs ont pris en charge ces enfants sans famille.

En 1958, les sœurs de la Congrégation ont créé sur ce même site l'Institut Saint-Charles pour aider les enfants ayant des difficultés de langage. C'est le plus ancien établissement de ce type en France.

En 2018, l'Institut Saint-Charles a célébré 60 ans d'accompagnement des enfants souffrant de troubles du langage écrit et/ou oral.

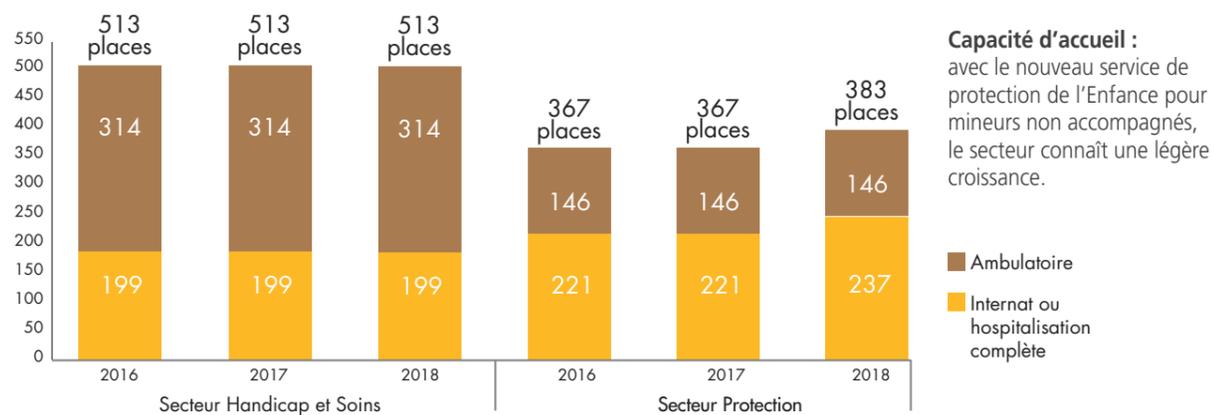
En 60 ans, cette prise en charge a évolué :

- en 1978, une école est créée en interne.
- en 1997, la mixité se met en place avec l'accueil de filles, un service se spécialise dans la dysphasie en 1998.

- en 2009, le partenariat avec Notre Dame de Sion débute.
 - en 2011, ouverture de l'antenne d'Haguenau.
 - en 2014, création de l'équipe mobile ressource puis en 2016 du service territorial. Cette année 2018, une action recherche « parentalité » est lancée.
- Le 29 juin 2018, une édition exceptionnelle de la kermesse annuelle a été l'occasion de célébrer cet anniversaire et rappeler cette longue histoire.



La capacité des établissements évolue à 896 places



En conclusion

L'année 2018 représente un tournant pour le secteur Enfance notamment en ce qui concerne la gestion des ressources humaines. Conscientes de la fragilité de ce secteur sans l'engagement d'hommes et de femmes compétents, la direction du secteur et les équipes s'attèlent à consolider leur attractivité et à le faire savoir.

Les professionnels de l'Enfance travaillent avec engagement, en s'associant avec les familles et les forces vives des territoires pour favoriser autant que possible l'inclusion scolaire et professionnelle des jeunes accompagnés.

Cette mission passionnante implique d'être créatif afin de concilier la croissance des attendus et la raréfaction des moyens humains et financiers.

L'année 2019 réserve encore de très beaux moments et promet de belles réussites :

- L'inauguration des nouveaux locaux de vie du CEF - Centre éducatif fermé à Forbach après une année de travaux.
- La célébration des 10 ans du Centre Mathilde Salomon à Phalsbourg en travaillant très activement à l'extension de sa capacité à 40 places d'hospitalisation.
- Le démarrage de la mise en œuvre de la diversification des modalités de fonctionnement de l'IME le Rosaire.
- L'organisation, avec le Centre Pierre Janet de Metz, du forum Enfance « La santé, l'affaire de tous » pour les collaborateurs et les partenaires du secteur.





Un secteur qui s'adapte aux attentes des plus âgés

Avec plus de 1 100 lits et places en 2018, le secteur personnes âgées de la Fondation est en constante évolution pour se consolider et s'adapter aux besoins des personnes âgées. L'année 2018 a permis d'intensifier nos actions en renforçant notre secteur d'activité par l'arrivée de la maison de retraite Saint-Vincent à Château-Salins. Fidèle à ses engagements et à ses valeurs, la Fondation développe un savoir-faire reconnu pour apporter des réponses adaptées aux personnes âgées en perte d'autonomie dans ses trois départements d'implantation : Bas-Rhin, Moselle et Meurthe-et-Moselle. Si les enjeux de la qualité sont pour nous primordiaux : satisfaction des besoins des personnes accueillies et de leur famille, respect des règles éthiques, amélioration de la qualité de vie au travail, ils sont tout aussi importants pour les soignants afin de lutter contre l'épuisement et le risque d'insatisfaction. À l'écoute du terrain, nos Ehpad – établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – avec les acteurs du domicile, du social et du sanitaire, sont appelés à s'organiser pour mieux coordonner leurs actions et partager leurs connaissances (soins à domicile, filière gériatrique et psychiatrique, soins palliatifs, hospitalisation à domicile etc.) en décloisonnant leurs secteurs d'activité.

En mars 2018, une mission flash sur la condition des Ehpad interrogeait la société sur la situation des plus âgés en parallèle de la Concertation « Grand Âge et autonomie ». Autant d'analyses qui confirment que les attentes des personnes âgées se tournent vers le domicile, ce qui est rendu possible par des dispositifs d'aides techniques et humaines.

De ce fait, l'accueil des personnes âgées dans nos maisons de retraite (10% des personnes âgées de plus de 75 ans résident en Ehpad en 2018) est envisagé dans des délais de plus en plus courts lorsqu'ils ne peuvent plus rester à domicile du fait de leurs troubles psychiques ou de leurs problèmes de santé. **Il nous revient donc, dans nos établissements pour personnes âgées dépendantes, de nous adapter pour proposer un accompagnement plus individualisé.**

Pour orienter les familles ou futurs résidents dans leur choix, leurs droits et les formalités à accomplir, la CNSA (Caisse Nationale de Santé et d'Autonomie) a mis en ligne un portail d'informations : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr, sur lequel tous nos établissements sont référencés. Le portail s'est aussi enrichi d'un dossier consacré à l'entrée en maison de retraite pour mieux la préparer.

Une accélération de la médicalisation des Ehpad continue à être observée en 2018, elle semble inéluctable, c'est pourquoi elle doit être soutenue financièrement par les autorités de tarification (Agence Régionale de Santé et Conseils Départementaux). L'enjeu est de ne pas alourdir le reste à charge des résidents pour lesquels le coût du séjour est déjà très élevé par rapport à leur revenu moyen, même si nos tarifs d'hébergement sont parmi les plus bas.

> En 2018...

L'arrivée d'une nouvelle équipe en appui aux établissements

La constitution d'une équipe rattachée à la direction du secteur personnes âgées a marqué une évolution majeure au sein de la Fondation Vincent de Paul. Après l'arrivée d'une nouvelle directrice du secteur Personnes âgées en mars 2018, de nouveaux collaborateurs ont été recrutés pour être des interlocuteurs experts au service des établissements sur trois fonctions prioritaires :

- Comptabilité / Finances.
- Ressources Humaines.
- Qualité / Sécurité.

En complément, cette équipe s'est enrichie d'un coordonnateur médical afin de contribuer par son action et de façon transversale à la qualité de la prise en charge gériatrique globale et à la bientraitance des résidents, en favorisant une participation coordonnée des différents intervenants.

Il participe à l'élaboration de la politique médicale du secteur de la Fondation, élabore et met en œuvre, avec les médecins coordonnateurs des Ehpad, le projet médical et le projet de soins qui fait partie intégrante du projet institutionnel. Il anime le réseau des médecins coordonnateurs pour promouvoir les projets médicaux de la Fondation en liaison avec le Groupe Hospitalier Saint-Vincent, notamment en déployant la télémédecine.

Compte tenu de l'engagement collectif de cette équipe, le fonctionnement des établissements doit permettre de mettre en place une organisation plus efficiente ayant comme objectif une consolidation managériale et financière.



▲ À Rustroff, convivialité entre les résidentes

Un séminaire de direction a été organisé en septembre 2018, pour apprendre à mieux se connaître, créer la confiance, l'entraide et la bienveillance et s'engager dans la réussite de nos projets.

En 2018, l'arrivée de nouvelles directrices à la tête d'Ehpad de ce secteur contribue également à la dynamique d'évolution impulsée.



▲ Geneviève Moreaux, directrice du secteur Personnes âgées



▲ Chantal Caillat, directrice des maisons de retraite Saint-Joseph (Strasbourg) et Saint-Charles (Schiltigheim)



▲ Véronique Lafrogne, directrice des maisons de retraite Bas-Château (Essey-Lès-Nancy) et Poincaré (Bouxières-aux-Dames)



▲ Denise Wolf, directrice de la maison de retraite Saint-Vincent (Château-Salins)

Donner du sens et s'engager pour le bien-être de chacun

Une vitrophanie délivrant un message d'accueil et le visage de Vincent de Paul avec cette citation : « L'Amour est inventif jusqu'à l'infini » a été apposée dans toutes nos maisons de retraite, signe d'appartenance à notre Fondation en référence à nos valeurs afin de :

- reconnaître la dignité de chaque personne humaine dans la perte de son autonomie et élever la qualité de nos prestations.
- parfaire la qualité de la relation avec les résidents même quand ils ne communiquent plus que par le regard, le toucher ou le

sourire et les aider à vivre jusqu'au bout en apportant confort physique et réconfort moral.

- être inventif et développer un esprit d'équipe et de coopération face à des situations éprouvantes.

À la Maison de retraite Saint-Joseph à Strasbourg, comme dans tous les établissements du secteur Personnes âgées de la Fondation, une nouvelle charte graphique (vitrerie sur les portes d'entrée et fresque murale) est déployée pour accueillir les résidents, familles, salariés, bénévoles, visiteurs et partenaires



Le management par la qualité, une réponse aux difficultés RH

Dans le secteur Personnes âgées, en matière de ressources humaines, les difficultés sont croissantes du fait d'un contexte spécifique lié à la prise en charge de personnes fragilisées, une usure professionnelle des équipes et des difficultés liées au turnover et à l'absentéisme.

Comme dans l'ensemble des maisons de retraite, nous peinons à recruter du personnel soignant diplômé et des tensions particulières sont observées sur les métiers d'aide-soignant, majorées par un absentéisme récurrent.

Pour remédier à ces difficultés et proposer des solutions, nous prenons en compte les attentes des professionnels qui portent sur :
- Une valorisation de l'image de ces métiers qui doivent évoluer pour attirer des nouveaux profils. Actuellement, les promotions sont incomplètes et on assiste à une chute du nombre de candidats dans les écoles ou instituts de formation.

- Le besoin de répartir au mieux la charge de travail pour veiller à un équilibre vie professionnelle/vie personnelle mais aussi un besoin manifeste de reconnaissance financière relevant des politiques nationales.

C'est pourquoi, travailler dans un climat serein, respectueux, propice à une qualité de vie au travail satisfaisante est aujourd'hui un enjeu crucial pour nos équipes.

Équipe soignante, personnels d'animation, de restauration et d'hôtellerie, administratifs, encadrement : tous ont des fonctions complémentaires et trouvent du sens dans le bien-être qu'ils apportent aux résidents.

Les directrices de nos établissements et l'encadrement intermédiaire portent une attention toute particulière à leur façon d'organiser, d'animer et de dynamiser les équipes en place. Il en va d'un collectif fort, gage, in fine, de soins et d'un accompagnement de qualité des résidents.

Pour les y aider, les conseils des directeurs ont lieu mensuellement et permettent d'engager des réflexions communes. Ils contribuent à générer de la coopération, de la solidarité et de l'entraide pour mieux fédérer les équipes autour des projets communs déployés au sein de la Fondation (prise en charge optimale des résidents) et de valeurs partagées.

Instance transversale, les groupes de travail

« métier » (gouvernantes, responsables techniques, cuisiniers) se réunissent trois à quatre fois par an et regroupent des professionnels de chaque établissement. Ils ont pour objectif de traiter des problématiques spécifiques à leur métier par un échange de bonnes pratiques, une harmonisation des procédures, l'application de la réglementation et la maîtrise des risques...

Ressources Humaines... quelques chiffres clés

35%
de salariés formés représentant plus de 20 000 heures de formation

58
contrats aidés

10
contrats d'apprentissage de poste soignant

181
stagiaires accueillis

> Le public accueilli

Viellissement de la population en France : les projections en 2050.

Au 1^{er} janvier 2050, et si les tendances démographiques se confirment, la population française comptera 70 millions d'habitants.

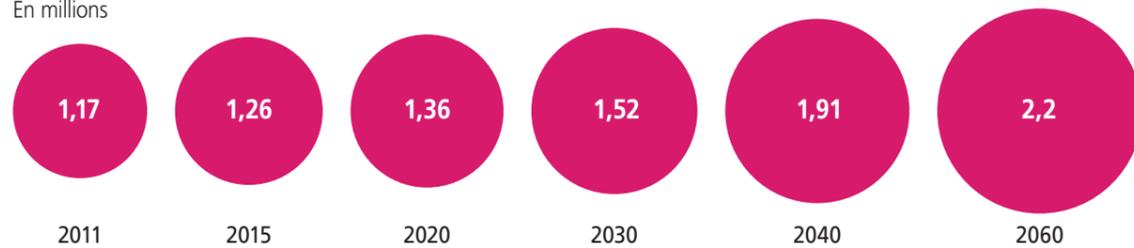
Les chiffres représentant la part de population âgée seront en hausse :

- 1 habitant sur 3 serait âgé de 60 ans et plus contre 1 habitant sur 5 en 2005.
- 22,3 millions de personnes âgées contre 12,6 millions en 2005.



... le nombre de personnes âgées dépendantes va doubler

En millions



Dans son dernier tableau de bord, l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap) nous apporte un éclairage sur la situation du secteur médico-social et souligne la montée en dépendance des Ehpad avec des durées moyennes de séjour de moins de 2 ans.

Un recul de l'âge des résidents à leur admission

ÉTABLISSEMENTS	ÂGE MOYEN EN 2017	ÂGE MOYEN EN 2018
Saint-Joseph 67 (127 lits)	86,49	86,63
Saint-Charles 67 (135 lits)	87,7	87,54
Saint-Gothard 67 (97 lits)	86,14	87,59
Saint-Joseph 57 (54 lits)	84,88	85,30
Sainte-Famille 57 (120 lits)	86,66	88,24
Saint-Vincent 57 (75 lits)	85,20	86,1
Bas-Château 54 (113 lits)	89,30	89,66
Poincaré 54 (80 lits)	87,89	87,79
Toussaint 67 (30 lits)	86,60	87,27
Saint-Luc 67 (40 lits)	80	81,40
Le Parc 67 (50 lits)	87	82,73

Nous observons majoritairement un recul de l'âge d'arrivée dans nos maisons de retraite qui confirme la tendance actuelle de rester le plus longtemps possible chez soi quand cela est possible. En conséquence, l'état de santé des résidents est de plus en plus fragile à l'entrée en Ehpad.



Les enjeux des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens : CPOM

Dès 2018, nous nous sommes préparés à cette réforme structurelle réformant le dialogue de gestion entre les établissements d'un même département rattachés à un même gestionnaire et les pouvoirs publics. Les enjeux sont majeurs et passent par l'évolution de notre organisation, la déclinaison des Plans Régionaux de Santé, la mise en œuvre de réels parcours d'accompagnement, la formalisation de partenariats avec tous les acteurs et notamment la filière gériatrique de soins du GHSV sur le pôle Strasbourgeois. De nombreux groupes de travail avec nos interlocuteurs des

Conseils Départementaux et de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ont permis de dégager des pistes de coopération entre structures pour faire jouer les complémentarités et mobiliser l'ensemble des ressources. Les coopérations internes permettent déjà de mutualiser des formations, des moyens humains et matériels, des services, et de mieux travailler ensemble. Les coopérations externes nous permettront demain de créer des passerelles avec le domicile et de développer les services déjà proposés ça et là : restaurant ouvert, participation aux animations, groupe de paroles...

En conclusion

Les travaux de la concertation Grand-âge et Autonomie et les différentes réflexions en cours sur l'évolution des Ehpad nous incitent à prendre plus largement en compte la reconnaissance de la citoyenneté des personnes âgées jusqu'au bout de la vie : en intégrant davantage la notion de « chez soi », par l'expression de la parole des résidents, par l'implication des CVS – conseils de la vie sociale – plus acteurs, avec des familles partenaires...

Plusieurs leviers d'actions doivent être explorés pour faire de nos maisons de retraite des lieux de vie et d'envies, permettant plus de libertés comme à domicile.

Par ailleurs, les approches non médicamenteuses se développent et à chacun de nos établissements, sa réponse : soins en musique, toucher relationnel, jardin thérapeutique, médiations animales...

Poursuivant notre objectif de bonne gestion et conscients que les évolutions économiques et sociétales nous impacteront, nous misons par l'intelligence collective sur le facteur humain et sur la qualité de la relation des professionnels avec les résidents pour leur offrir l'accompagnement qu'ils attendent et la prise en compte de leurs besoins.



2019, une nouvelle étape :

Notre ancrage régional sur le Grand Est se renforcera en 2019 avec l'intégration de la maison de retraite Notre Dame du Blaueberg de Sarreguemines et la Résidence autonomie les Marguerites.

Un jardin plein de vie à la Maison de retraite Sainte-Famille



Ayant fait «peau neuve» après un chantier de restructuration et d'humanisation de huit années, la Maison de retraite Sainte-Famille à Montigny-Lès-Metz a parfait son environnement extérieur avec la création de son «Jardin de Vie».

Totalement rénovée et structurée depuis 2016, la Maison de retraite Sainte-Famille est située au cœur d'un parc arboré qui n'était pas aménagé.

En observant ces espaces, les résidents de l'établissement parlaient du jardin comme d'un rêve inaccessible. En 2018, ce rêve s'est réalisé avec un jardin dont les composantes esthétiques et thérapeutiques s'adressent à tous. Tout résident doit pouvoir en bénéficier, quels que soient la spécificité de sa situation de vie, son degré d'autonomie, son degré d'atteinte des fonctions supérieures...

Le projet s'est construit à partir des besoins des résidents, des constats des professionnels et de la littérature professionnelle sur les jardins thérapeutiques, avec un comité de pilotage pluridisciplinaire impliquant des organisations externes. Les objectifs sont multiples et sont à mettre en relation avec chaque axe du projet d'établissement : promouvoir la bienveillance, préserver l'autonomie, améliorer la qualité de vie...

Au-delà d'être un espace agréable à fréquenter le jardin est un outil au service du lien social, de l'estime de soi, du bien-être, de la sécurité (contenir les tentatives de fugue, limiter les chutes), et de la stimulation des fonctions supérieures :

- **Un jardin qui s'adresse à tous.** Ce sont les accompagnements et les activités proposées qui apportent la dimension thérapeutique.

- **Mais aussi un jardin ouvert aux familles et aux partenaires,** propice à la rencontre et au partage intergénérationnel grâce aux visites des familles, et aux rencontres organisées avec les écoles de la ville et les maisons d'enfants l'Ermitage à Moulins-Lès-Metz (établissement du secteur Enfance).

- **Un jardin pour stimuler et maintenir les capacités cognitives et physiques,** pour préserver l'autonomie à la fois physique et psychique de chaque personne accueillie.

- **Un jardin pour apaiser les troubles** (trouble anxio-dépressif, trouble du sommeil, diminution de l'appétit...) et diminuer la prise de médicaments.

- **Un jardin pour retrouver une liberté de mouvement et limiter le risque de fugue** grâce à un espace dédié sécurisé et adapté : le jardin doit permettre de répondre à la légitimité de cette attente de liberté, de plaisir, quelle que soit la spécificité de chaque situation.

- **Un jardin pour favoriser le lien social et la convivialité :** sans étiquette stigmatisante (déments et non déments...) permettant à chacun de le fréquenter seul, en famille, dans le cadre d'une activité...

D'un coût total de 120 000€, ce projet, réalisé avec le paysagiste «Terramie-Pauchard», a bénéficié du soutien financier de donateurs particuliers et d'entreprises et organisations. Il a été inauguré le 9 juin 2018.



^ Bichette et Blanche-neige

^ Le parc et le jardin bénis par le père Joseph

^ Le jardin de vie : source de bien-être pour tous

Le secteur Personnes âgées s'implante à Château-Salins

À partir du 1^{er} janvier 2018 le secteur Personnes âgées de la Fondation a affiché une capacité supérieure à 1000 lits et places. En effet à cette date l'Association Saint-Vincent de Château-Salins (57) et la Fondation Vincent de Paul ont concrétisé l'intégration de la Maison de retraite Saint-Vincent au sein de notre organisation. Face aux évolutions administratives et aux récurrentes contraintes de gestion, l'Association Saint-Vincent alors gestionnaire de cet Ehpad a opté pour le rapprochement avec la Fondation car elle est une institution à taille humaine et, de plus, porteuse de valeurs qui lui sont chères.



La Maison de retraite Saint-Vincent compte 75 lits d'hébergement pour personnes âgées dépendantes mais aussi une résidence, Les Heures Claires, composée de 20 logements locatifs.





Et toi, ton toit, c'est quoi ?

Le secteur Solidarité de la Fondation : des services variés pour les plus fragiles

Le secteur Solidarité de la Fondation Vincent de Paul représente en 2018 la rencontre avec plus de 500 personnes en situation de précarité, parfois simplement pour un échange, parfois pour permettre d'accéder à un hébergement, pour se soigner dans de bonnes conditions, poursuivre une procédure, se poser, accéder à un logement, un espoir, une sécurité, un projet de vie... Pour tenter de répondre à l'évolution des besoins et des publics, le secteur déploie son savoir-faire, mutualise ses compétences pour s'adapter et créer de nouvelles réponses.

En 2018, le secteur se décline en 3 pôles complémentaires

Le pôle Hébergement

La Résidence sociale Saint-Charles : 35 logements, incluant 10 places d'habitat partagé pour des personnes en soins palliatifs ; 10 baux glissants. **Le Bal, Bureau d'accès au logement** a accompagné vers et dans le logement 34 ménages dans le parc privé en 2018.

Le pôle Asile

Le Cada Saint-Charles, centre d'accueil pour demandeurs d'asile accompagne 90 personnes en demande d'asile tout au long de la procédure, et souvent bien au-delà à travers la sous location pour les personnes ayant obtenu le statut de réfugié. **L'IMLR- InterMédiation Locative pour Réfugiés**, nouveau service créé en septembre 2018, a pour mission d'accompagner les personnes avec le statut de réfugié vers l'intégration et l'autonomie, à travers la sous-location dans le parc privé.

Le pôle Soins

L'Escale Saint-Vincent compte 10 places de lits halte soins santé - LHSS et 20 places de lits d'accueil médicalisés - LAM.



▲ Rencontre à l'Escale, une photo de Pierre Zimmermann pour le Rotary club d'Ilk Kirch-Graffenstaden

Le nombre de personnes en grande précarité sur notre territoire bas-rhinois tend à augmenter chaque année.

L'ensemble des opérateurs locaux s'organisent, malgré un contexte budgétaire très contraint, pour proposer aux plus démunis des hébergements les plus adaptés possibles.

La taille des différents services du secteur Solidarité, sa capacité d'accueil et d'accompagnement restent modestes, par choix, afin de continuer à pouvoir proposer des projets personnalisés, adaptés aux besoins de chacun. **Une proximité est nécessaire pour s'ajuster au plus près de l'évolution de la population et du**

contexte, en s'appuyant sur un tronc commun : proposer un toit.

Sans la sécurité que procure un endroit pour soi, et sans pouvoir se poser, pour se soigner, pour réfléchir et mettre à jour sa situation administrative, budgétaire, travailler son projet de vie est impossible, d'autant plus si la personne est isolée.

C'est à partir de cette donnée que le secteur Solidarité maille ses réponses et propose depuis septembre 2018 **son dernier né : un dispositif d'intermédiation locative** permettant à une personne ayant obtenu un statut de réfugié de cheminer dans de bonnes conditions dans son parcours : logement-insertion-accompagnement.



▲ Repas de fête à la Résidence sociale, une photo de Carlo Ruggieri pour le Rotary club d'Ilk Kirch-Graffenstaden

> En 2018, ton toit, c'est quoi ?

Moi, c'est le Cada !



Nous sommes 90 à y être accueillis pendant notre procédure de demande d'asile. Cette année n'a pas été simple pour l'équipe qui nous accompagne, car certaines familles étaient en grande difficulté, parfois-même des enfants étaient en danger, et le juge est intervenu. Pour autant, nous avons partagé de bons moments, comme les barbecues et sorties en été, et nous avons même participé à un match de foot avec une équipe locale !

Moi, je suis le service d'IMLR



Service d'intermédiation locative pour réfugiés, le plus jeune du secteur Solidarité, et le petit frère du Cada. Je suis né en septembre 2018, et je propose des appartements en sous-location dans le parc locatif privé à des personnes ayant obtenu le statut de réfugié. Mon objectif est de permettre au nouveau réfugié d'apprendre à s'inscrire dans un projet de citoyenneté, et à gérer son temps, son budget. Je l'accompagne aussi pour trouver un emploi ou aller au travail. Grâce à moi, les personnes pourront rapidement devenir autonomes, et chercher elles-mêmes le logement qui leur conviendra en fonction de leurs ressources. Je peux accompagner 70 personnes.

Moi, je suis la Résidence sociale Saint-Charles,



et j'héberge 73 personnes, dont 10 personnes en situation de soins palliatifs en Habitat partagé, et j'accompagne également 10 personnes en baux glissants. Cette année n'a pas été simple, car certains malades nous ont quittés, en étant accompagnés par le service de soins palliatifs de la clinique de la Toussaint, et les services infirmiers ou psychiatriques du secteur. En 2018, nous avons négocié le retour de notre bâtiment au sein de la Fondation, Emmaüs qui en était propriétaire

a accepté. En 2019, j'aurai donc la possibilité d'envisager de faire des travaux d'humanisation, car je deviendrai propriétaire. Il a fallu faire de nombreuses démarches, notamment préparer un dossier MOI (demande de Maitrise d'Ouvrage et d'Insertion) pour pouvoir être autorisée à ces aménagements. Durant l'année, 22 familles nouvelles sont venues remplacer celles qui, prêtes à gérer seules leur logement, avaient obtenu un logement dans le parc social. Nous avons fait de nombreuses activités, notamment des ateliers cuisine, du jardinage et divers apprentissages.



Moi je suis le Bal (bureau d'accès au logement)

J'ai rencontré près de 200 personnes au cours de l'année, sans compter les matinales des propriétaires pour inciter les personnes concernées à louer leurs biens. Nous avons transmis beaucoup d'informations, accompagné au plus près une cinquantaine de personnes, et avons relogé 34 familles dans le parc privé. Parfois, nous intervenons dans d'autres structures, et souvent, nous sommes ressource pour le nouveau service d'Intermédiation locative pour réfugiés et l'Escale Saint-Vincent.



Moi je suis l'Escale Saint-Vincent et je représente

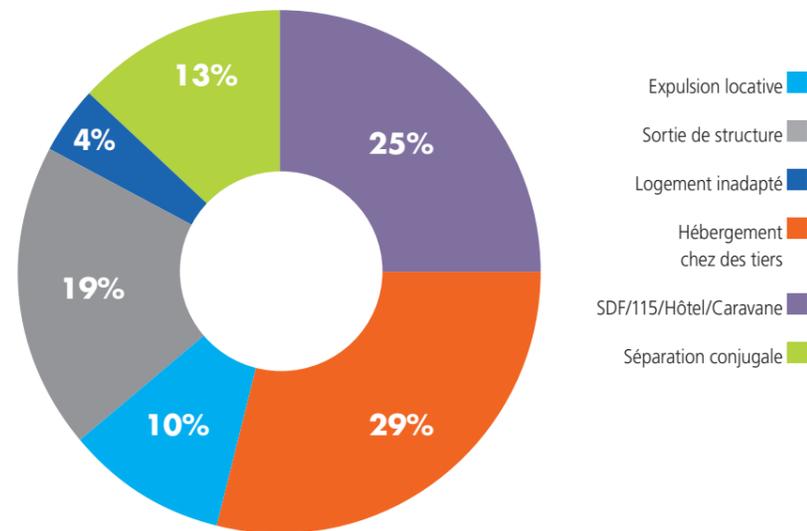
deux services : les LHSS (lits halte soins santé : 10 places) et les Lam - lits d'accueil médicalisés : 20 places). La famille s'étant agrandie, l'année 2018 a été parfois compliquée, car il faut apprendre à travailler autrement, et parfois avec et pour des gens très très malades. Certains salariés sont partis, mais de nouveaux sont arrivés et l'année s'est très bien terminée. Nous aimerions bien qu'un médecin salarié vienne soutenir nos médecins bénévoles en 2019, mais il est parfois difficile de trouver des professionnels intéressés par notre aventure... Heureusement, nous sommes à côté de la clinique Sainte-Barbe, et les services de soins palliatifs de la clinique de la Toussaint sont aussi très présents pour nous accompagner.

> Le public accueilli

La Résidence sociale Saint-Charles

La Résidence sociale Saint-Charles a pour mission d'accompagner des ménages dont le profil est défini dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) comme pouvant bénéficier d'un relogement, en s'appuyant sur l'accompagnement social lié au logement. Elle accompagne 35 logements, dont 10 sont réservés à des personnes en habitat partagé/soins palliatifs et 10 en baux glissants. D'autres axes de travail sont définis lors de l'élaboration du projet individualisé, afin de permettre à la personne de continuer ensuite son chemin dans de bonnes conditions (projet de vie, projet professionnel, projet de soins...).

La situation locative à l'admission en 2018



Le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile - Cada Saint-Charles

Le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile accompagne 90 personnes installées dans des appartements meublés au cœur des différents quartiers de l'Eurométropole de Strasbourg, pour la durée de la procédure de demande d'asile.

En 2018, les équipes ont beaucoup travaillé à domicile dans un objectif d'accompagnement à la gestion locative et de suppléance éducative.

Certaines situations ont nécessité des signalements auprès du procureur de la République.

En dehors de l'accompagnement de la procédure de demande d'asile, les actions collectives ont ciblé la question de l'apprentissage de la langue et l'adaptation à un nouveau milieu de vie. Avec l'évolution du cadre législatif, les durées de séjour se réduisent, aussi les usagers doivent-ils être réactifs, encouragés et soutenus dans leurs démarches.

Âge des publics accompagnés en 2018

Femmes isolées

Âge des femmes isolées	%
De 25 à 35 ans	20
De 36 à 45 ans	40
De 46 à 55 ans	0
56 ans et plus	40

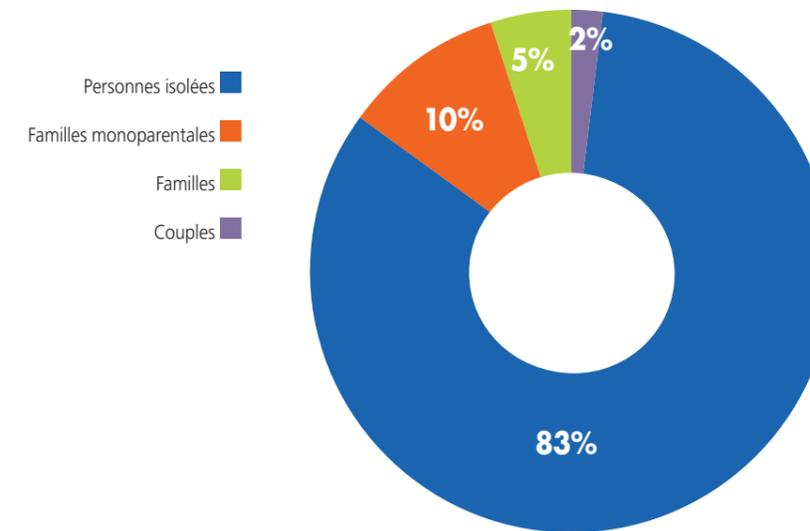
Enfants présents

Âge des enfants présents	%
De 0 à 5 ans	38
De 6 à 10 ans	28
De 11 à 15 ans	23
De 16 à 20 ans	11

Évolution de la durée moyenne de séjour par famille

Année	Nombre de jours
2018	361,45
2017	331,84
2016	473,84
2015	554,43

Composition familiale



Le Bureau d'accès au logement (Bal)

En 2018, nous constatons une forte augmentation des ménages composés d'une personne (+18%) par rapport aux années précédentes. Cela permet de prévoir les types de logement recherchés et les caractéristiques des relogements. En 2018, seulement 3 familles de plus de 4 personnes ont été accompagnées par le service, mais aucun relogement n'a pu être finalisé.

70% des usagers perçoivent un salaire ou des indemnités journalières. Cependant, le statut de salarié ne garantit pas l'aboutissement du projet de logement, du fait du type de contrat, du volume de temps de travail ou du montant du salaire. Quel que soit le type de contrat de travail, la composition familiale reste déterminante pour identifier la typologie du logement recherché et donc la faisabilité du projet.

Zoom sur les problématiques sanitaires rencontrées dans le service de lits d'accueil médicalisés

Problématiques surreprésentées	Nombre de personnes	Pourcentage
Problématique hépato-gastroentérologique	17	45%
Problématique cardiovasculaire	13	31%
Problématique oncologique	13	31%
Insuffisance respiratoire	14	33%
Troubles psychiatriques divers	33	79%
Addictions diverses repérées (hors tabac)	16	38%
Troubles cognitifs	16	38%
Altération état général	32	76%
Problématique bucco-dentaire	19	45%
Asthénie (transitoire ou permanente)	24	57%
Troubles du sommeil résistants	15	35%

L'Escalier Saint-Vincent

L'Escalier Saint-Vincent a pour vocation d'offrir le gîte, le couvert et l'accompagnement médico-social à des personnes sans domicile fixe malades, qui du fait de leur situation ou de leur comportement ne pourraient intégrer d'autres structures traditionnelles. L'Escalier n'a pas vocation à se substituer aux dispositifs réglementaires (hôpital, Ehpad, foyer...) existants, ni à proposer un hébergement, sans projet de soin.

Protection internationale et protection subsidiaire : un nouveau service d'insertion

Depuis plusieurs années le Cada Saint-Charles expérimentait un suivi des demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugié pour leur insertion sur notre territoire. Forte de la pertinence de cette expérience, la Fondation a obtenu une autorisation et un financement pour un projet d'intermédiation locative pour réfugiés (IMLR) dans le parc privé, concernant 70 mesures, à partir de l'automne 2018.

Ce nouveau dispositif est destiné à accueillir des personnes bénéficiant de la protection internationale et protection subsidiaire. Il accueille deux types de population :

- 20 jeunes majeurs isolés ayant entre 18 et 25 ans, sans repères, arrivés sur le territoire depuis moins de 10 mois. Ces jeunes sont orientés vers le dispositif national d'accueil.

- 50 personnes (familles) identifiées comme vulnérables, et ayant besoin d'un accompagnement médico-social soutenu. Le choix de proposer du logement diffus dans l'ensemble du parc immobilier de l'Eurométropole de Strasbourg et non de le concentrer dans un seul et même lieu relève d'un véritable choix « pédagogique ». Le projet porté par le service considère que le processus d'intégration est notamment facilité par une solution de logement définie par :

- une implantation en zone urbaine, accessible en transports en commun, proche de zones d'emploi, proche des établissements scolaires. Cette implantation facilite « l'autonomisation » des bénéficiaires.

- une « banalisation » du logement afin d'éviter les phénomènes de stigmatisation.

Les réfugiés seront mis en situation « de vraie vie » en étant sous-locataires d'un logement qu'ils devront entretenir et en payer le loyer et les charges. Ils pourront ainsi découvrir la vraie gestion d'un foyer en France, et les coûts réels, afin de pouvoir se projeter concrètement dans le projet de vie quelles que soient leurs fragilités.

Pour les jeunes majeurs isolés, un accompagnement spécifique est mis en place autour de la construction d'un projet d'insertion par la formation et/ou l'accès au travail : accès au droit, hébergement, apprentissage du français...

Ayant déjà accompagné certains réfugiés de moins de 25 ans en situation d'emploi, les professionnels du Cada ont constaté que le premier emploi n'est pas forcément le bon. un temps est nécessaire pour que le jeune comprenne les règles en matière d'emploi, qu'il s'ajuste ; il a besoin de conseils, d'explications. Il s'agit donc de sécuriser le parcours de ces jeunes afin qu'ils puissent progresser sans se retrouver dans une impasse.

Pour l'accompagnement des familles, il s'agit de familles identifiées comme vulnérables, et ayant besoin d'une prise en charge médico-sociale soutenue. L'accompagnement s'organise autour de missions fixées dans le projet individuel des personnes du service d'intermédiation locative : insertion

socio-professionnelle, accès aux droits, scolarisation, accès à la santé...

Le siège de ce service d'accompagnement pour personnes bénéficiaires de la protection internationale est localisé sur le site du village Saint-Charles à Schiltigheim, au sein du pôle Asile du secteur Solidarité. Grâce à des partenariats avec des bailleurs sociaux de Strasbourg et ses environs, les bénéficiaires se voient proposer des logements répartis dans le parc social mais aussi dans le parc privé dans le cadre d'une convention avec l'Eurométropole.



▲ Un nouveau projet : une nouvelle équipe



▲ Visite d'installation chez une jeune maman réfugiée

Promouvoir le logement solidaire

En janvier, février et mars 2018, l'Eurométropole de Strasbourg, Action Logement, la Caisse d'allocations familiales (Caf) et leurs partenaires ont organisé des rencontres intitulées « **Les matinales des bailleurs privés** ».

Le Bureau d'accès au logement (Bal) du secteur Solidarité a ainsi pu rencontrer des propriétaires venus s'informer sur les dispositifs proposés pour faciliter la mise en location des biens immobiliers.



Le barbecue estival du Cada Saint-Charles

Le 4 juillet, le barbecue annuel du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile Saint-Charles était l'occasion d'un doux mélange de saveurs du monde grâce aux talents mutualisés des salariés et des résidents.



Un tournoi de foot inclusif

Stagiaire au Cada Saint-Charles, Marie Erdei devait réaliser un projet en partenariat avec une association. Licenciée de foot à l'AS de la Musau à Strasbourg, la future éducatrice a eu l'idée de joindre son activité professionnelle à sa passion du sport et, naturellement, a organisé un tournoi de foot inclusif.

Ce 10 mai 2018, sur la pelouse du stade de la Musau, les licenciés du club, les travailleurs sociaux de la Fondation et les demandeurs d'asile du Cada ont constitué quatre équipes mixtes. Cette manifestation respirait le bonheur de vivre et d'être ensemble et a largement atteint son objectif de mélanger, d'inscrire les demandeurs d'asile dans le droit commun et d'organiser un moment convivial entre citoyens et futurs citoyens.



Petits pots faits maison

À la Résidence sociale Saint-Charles, au courant de l'année 2018, la puéricultrice des services de Protection maternelle et infantile – PMI et une secrétaire de l'unité territoriale de l'action médico-sociale – UTAMS Bischheim du Conseil départemental du Bas-Rhin, ont proposé deux ateliers « compotes et purées », à destination des jeunes mamans. Ces préparations culinaires ont été confectionnées avec des légumes du potager – chantier d'insertion de la Maison du Conseil départemental. Des fruits du verger de la Résidence sociale Saint-Charles avaient également été récoltés.



De belles cueillettes et de bons réflexes en cuisine qui ont permis à de nombreuses mamans de fabriquer des produits « faits maison » et 100% bio.

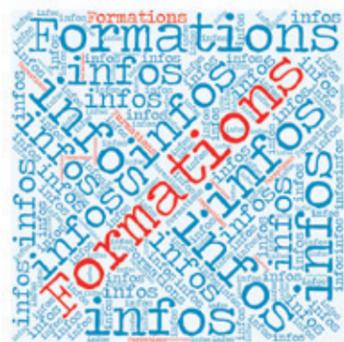
En conclusion

Nous mesurons au cours des années l'augmentation de la dégradation de l'état général des personnes en situation de précarité locative, voire sans hébergement, en lien avec l'histoire ou la situation administrative, et ce dans nos différents services comme sur l'ensemble du territoire bas-rhinois. De ce fait, les métiers évoluent, se transforment et nécessitent de nouvelles connaissances, de nouvelles formations, de nouvelles postures, de nouvelles ressources, sans pour autant trouver facilement des professionnels prêts à relever le défi. En 2018, avec notamment la prise de fonction d'une responsable administrative et financière, un travail de formalisation, de sécurisation a été amorcé. Il reste néanmoins un chapitre important à écrire: la construction de procédures et la rédaction des projets d'établissement pour poser le savoir-faire acquis et organiser l'anticipation des besoins, en s'appuyant sur des équipes engagées et respectueuses, pouvant donner envie à d'autres professionnels de venir rejoindre ce secteur. La question de la formation initiale et continue reste également à aborder afin d'outiller les équipes pour faire face aux défis de demain.



Développement des **compétences** et **recherche**

La formation professionnelle, fer de lance de la politique des ressources humaines



Le développement des compétences et la fidélisation des talents constituent les priorités de nos actions de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Cette démarche permet à chaque salarié de maintenir son employabilité, de s'adapter à son poste, de faire évoluer son métier, de favoriser son évolution de carrière verticale (vers plus de responsabilités) ou horizontale (vers plus de maîtrise de sa fonction), d'améliorer son professionnalisme. Mais l'objectif premier reste la réponse à toutes les attentes de nos bénéficiaires. Mieux servir, mieux soigner, mieux accompagner, mais aussi mieux gérer nos activités, notre patrimoine, sont autant de gages de la pérennité de nos établissements.

En 2018, nous avons poursuivi nos efforts en consacrant plus de 3,2 millions à la formation professionnelle. Plusieurs axes ont été poursuivis : l'acquisition de savoir-faire techniques, les actions de développement des comportements efficaces, l'évolution des pratiques managériales. Le nombre de salariés formés en 2018 a augmenté de 15 % par rapport à l'année précédente et a concerné 59 % de l'effectif total. Les heures consacrées aux formations qualifiantes (+ 24 %) et non qualifiantes (+ 5 %) ont également évolué. Un effort particulier est constaté au niveau du secteur « personnes âgées » avec une moyenne de 22 heures qualifiantes par salarié et 19 heures pour les formations non qualifiantes. Toutes les catégories de personnel ont été concernées avec une attention particulière pour les plus fragiles, à savoir les plus bas niveaux de qualification pour lesquels des enveloppes spécifiques ont été réservées. Le partenariat avec notre partenaire UNIFAF a été renforcé au travers d'un conventionnement favorable, de financement d'actions transversales et de participation à des actions nationales et régionales. Grâce à ce rapprochement, des formations qualifiantes et des congés de formation ont pu être financés sur des fonds mutualisés. Ainsi, 9 congés individuels de formation et 31 contrats en alternance ont été pris en charge.

Reconnue organisme gestionnaire du développement professionnel continu (DPC), la Fondation peut organiser des actions de formation validées au profit de médecins et de soignants.

De plus, conformément aux résolutions du Conseil d'administration, les établissements se sont à nouveau engagés dans l'accompagnement de publics éloignés de l'emploi au travers de contrats aidés (CUI-CAE) malgré une très forte réduction de ce dispositif. Nous avons ainsi accueilli et formé des jeunes ou moins jeunes sans qualification avec pour objectif l'acquisition d'un diplôme et l'accès à l'emploi, que ce soit dans nos structures ou à l'extérieur.

Rappelons ici que la Fondation Vincent de Paul compte parmi ses établissements un Institut de Formation en Soins Infirmiers – Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFS – IFAS) et que ce dernier est le premier en Alsace à proposer depuis 2014 la formation d'aides-soignants en alternance avec le partenariat du CFA Médico- Social d'Alsace – l'ARAASSM. Les établissements pour personnes âgées dépendantes – Ehpad - alsaciens de la Fondation ont accueilli à cette occasion des jeunes apprenants en alternance.

La qualité de vie au travail, levier de la motivation et de la fidélisation des salariés

Conditions de travail stressantes, rémunérations qui stagnent, charge de travail en progression constante, tensions avec les usagers, difficile équilibre entre vie privée et vie professionnelle sont le quotidien de nos salariés sur le terrain. Mais ceci n'entame pas leur engagement, leur implication au service de nos bénéficiaires. Il convient de leur permettre de se ressourcer, de créer les conditions de leur satisfaction au travail, d'une part en donnant du sens à leur action par une écoute permanente mais aussi en leur proposant des moments de respiration. Ainsi, les journées « bien-être », les participations aux événements sportifs, les moments de convivialité, les voyages sur les pas de Vincent de Paul connaissent un grand succès auprès de toutes les catégories de salariés. La santé de nos collaborateurs nous est également chère. C'est pourquoi les sensibilisations, accompagnements individuels et formations collectives aux gestes et postures efficaces permettent de sauvegarder les dos, épaules ou jambes de ceux qui sont les plus exposés aux troubles musculo-squelettiques. Pour nous y aider un peu plus, de nouveaux matériels de manutention sont testés et achetés pour faciliter la tâche des professionnels (bedmovers, lève-malades, Raizers®, sièges de douche, ...). Le GHSV et certains Ehpad ont pu obtenir à ce titre des financements de l'Agence Régionale de Santé Grand Est via les CLACT (contrats locaux d'amélioration des conditions de travail).

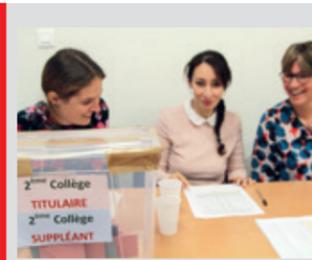
Les interventions régulières d'ergonomes dans les services ont également permis d'améliorer les environnements de travail en réorganisant les espaces, améliorant le matériel ou l'éclairage ou en réagencant les bureaux et salles de soins. En 2018, soulignons que le GHSV a pérennisé l'expérimentation du télétravail pour les cadres dans la limite d'un jour par semaine suite à un bilan très positif.

Bien traiter ses salariés, c'est faire preuve de bienveillance et c'est aussi une chance de fidéliser et d'attirer les meilleurs professionnels dans un contexte difficile d'emploi et de pénurie de compétences sur le marché externe !



Le concours CARSAT remporté pour la deuxième année consécutive par le CHSCT de la clinique de la Toussaint à Strasbourg.

Le CHSCT – comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la clinique de la Toussaint a été récompensé cette année pour les fiches réflexes, élaborées en collaboration avec les services RH du GHSV, pour diminuer les risques en cas de canicule, violence au travail, ou accident de travail. Le GHSV était le seul établissement de santé primé.



Instances représentatives

La Fondation Vincent de Paul a renouvelé ses instances représentatives en novembre 2018. Les CE (Comités d'entreprise), DP (délégués du personnel) et CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) ont laissé la place aux nouveaux Conseils sociaux et économiques - CSE.

La recherche à la Fondation Vincent de Paul

La Fondation Vincent de Paul est héritière du partenariat entretenu depuis toujours par les Sœurs de la Charité avec les Hôpitaux Publics. Ainsi elle entend non seulement participer au service public de santé mais aussi apporter sa pierre à la recherche, en lien avec les grands organismes publics, notamment les universités. La Commission Recherche, réunissant les acteurs des différents secteurs de la Fondation, fait vivre la politique de développement de la Fondation dans ce domaine. Elle ambitionne d'accroître le nombre de thèses et de masters préparés dans ses établissements, tant par ses propres salariés que par des étudiants et veille également à accroître le nombre de ses publications scientifiques. À cette fin, elle entretient en interne une culture de la recherche, encourage l'accueil d'étudiants et réserve sur son budget propre les moyens de promouvoir la recherche appliquée et favoriser le transfert de technologies, en lien avec ses besoins et avec ses pôles d'excellence.

En 2018, différents pôles cliniques ont poursuivi leur activité de promotion scientifique.

La Commission DPC (développement professionnel continu), Enseignement, Recherche du Groupe Hospitalier Saint-Vincent a établi son plan de formation des professions médicales. Pour la partie enseignement, une évaluation des stages par les internes a été effectuée et concernant la recherche, un recensement des travaux de promotion scientifique a été réalisé. Différentes rencontres d'Enseignement post-universitaire (EPU) ont été organisées ainsi que des colloques et conférences grand public.

Dans le secteur de l'Enfance, le partenariat avec la faculté de psychologie de l'Université de Lorraine s'est poursuivi autour du Centre Pierre Janet, ce centre unique en France qui s'articule autour de 3 pôles : la recherche académique, la formation et la consultation psychothérapeutique. Espace d'échange pionnier, le Centre Pierre Janet vise à stimuler la réflexion théorique et pratique de la psychothérapie.



En 2018, l'Institut Saint-Charles a accueilli le Professeur Daniel Daigle de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. Ce canadien était en résidence en appui à l'équipe enseignante (présence dans les classes, retours individuels et formation collective), l'occasion aussi d'apporter un éclairage interculturel sur la prise en charge des troubles du langage.

Remise de prix de la Commission Recherche

Tous les deux ans, à l'occasion de la Fête Saint-Vincent la Fondation organise la remise des prix de la commission Recherche.

Le jury, sous la présidence du Professeur Jean-Michel Clavert, considère l'originalité et la pertinence des sujets et des approches proposées par les étudiants et les professionnels candidats ainsi que l'adéquation de ces travaux avec le projet institutionnel de la Fondation.

Cette édition 2018 a primé trois dossiers présentés par l'institut de formation en soins infirmiers Saint-Vincent : deux mémoires de fin d'étude et celui d'une formatrice dans le cadre d'un master 2 en formation continue.

Le 28 septembre 2018, les lauréats ont été récompensés : Xavier Demarche pour son travail intitulé « *L'accompagnement de la fin de vie à l'hôpital : les valeurs et l'expérience du soignant* », Nicolas Ludwig pour « *L'hypnose thérapeutique : une nouvelle capacité dans mes compétences* » et Stéphanie Winterhalter, qui pour son master 2 « *Ingénierie de la Formation et des Compétences* » a présenté son mémoire sur « *La mixité des publics en formation infirmière* ».





Qualité, sécurité incendie, harmonisation des pratiques et partage d'expériences

En 2018...

Dans les secteurs sociaux et médico-sociaux

La démarche d'amélioration continue au niveau des secteurs Personnes âgées, Enfance et Solidarité s'est concentrée sur plusieurs fondements à asseoir dans les établissements :

- **Dans le domaine de la qualité**, le cycle réglementaire des évaluations internes (tous les 5 ans) est de nouveau en action dans les trois secteurs. Ce cycle s'étale sur 2 ans et permet, grâce à un référentiel commun, d'évaluer les pratiques professionnelles de façon collective, en incluant tous les métiers de l'établissement. Son objectif est d'identifier les forces et les axes de progrès. Cette démarche s'appuie dans un second temps sur un plan d'action pluriannuel.

- **Dans les domaines sécurité-incendie**, 2018 a permis de finaliser l'harmonisation des consignes incendies dans les établissements et de travailler la mise en œuvre des conduites à tenir à travers des exercices d'évacuation incendie. La démarche a été poussée plus loin dans deux Ehpad, les maisons de retraite Saint-Joseph à Strasbourg et Saint-Charles à Schiltigheim, avec des exercices proches de la réalité réalisés en collaboration avec le centre d'incendie et de secours Nord des pompiers de Strasbourg (SDIS 67).



▲ En octobre 2018, un exercice grandeur nature avec départ de feu dans des chambres de résidents et dans les couloirs, secours à victimes, transfert horizontal des résidents, alerte et intervention des pompiers... Un exercice au plus près des conditions réelles !

- **L'harmonisation des pratiques professionnelles** s'est poursuivie en 2018, avec l'élaboration de procédures communes. Particulièrement actif, le secteur Personnes âgées s'est appuyé sur des groupes « métiers » (soignants, hôtellerie, technique, cuisiniers) pour continuer le déploiement du dossier résident informatisé à travers sa partie « soins » mais aussi sa partie « intendance » pour améliorer la maîtrise du plan d'hygiène, la gestion de la maintenance corrective et la traçabilité des transmissions. Ces groupes ont aussi permis de partager des bonnes pratiques sur des sujets variés (sécurité incendie, sécurité alimentaire, matériel...). Point d'orgue de cette dynamique : l'organisation d'une journée du goût avec un repas gastronomique à la Maison de retraite Saint-Joseph à Strasbourg réunissant tous les chefs cuisiniers des Ehpad de la Fondation.



- **Enfin, dans la lancée de 2017, la maîtrise des risques s'est aussi traduite par des audits QSE** (qualité-sécurité-environnement) sur des processus à risque tels que le circuit du médicament, et des vérifications réglementaires, en particulier au niveau sécurité incendie avec le registre de sécurité.

- **La mise en œuvre de Comités de retour d'expérience** (CREX) sur différents thèmes (circuit du médicament, chute...) dans le cadre de la gestion des événements indésirables s'est intensifiée.

Lancement de la démarche de mise en conformité de la Fondation au règlement général sur la protection des données (dit RGPD)

Cette année 2018 a été marquée par l'entrée en application le 25 mai du règlement général sur la protection des données. Le RGPD s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 établissant des règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français. Il a été conçu autour de 3 objectifs :

- renforcer les droits des personnes
- responsabiliser les acteurs traitant des données
- crédibiliser la régulation grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données.

La conformité à ce règlement est d'autant plus importante pour la Fondation Vincent de Paul qu'elle traite des données dites « sensibles » au sens RGPD : données de santé, données d'infraction en particulier. La démarche de mise en conformité de la Fondation Vincent de Paul a donc démarré par la mise en place d'actions concrètes pour répondre aux exigences de ce règlement :

- nomination d'un délégué à la protection des données (DPO)
- sensibilisation, information des salariés et comités de Direction
- élaboration d'une documentation (procédures, chartes...)
- études d'impact, analyse de risques, cartographie
- mise en place de registres de traitements
- sécurité informatique (audit sécurité, cartographie des applications,...)

La protection des données personnelles est un point incontournable dans le cadre des droits des usagers, salariés et intervenants à la Fondation Vincent de Paul.

En 2018...

Au Groupe Hospitalier Saint-Vincent

En 2018, le département Qualité et Gestion des Risques du Groupe Hospitalier Saint-Vincent, créé l'année précédente, a consolidé son organisation. Cette évolution du dispositif de gouvernance de la qualité et de la sécurité des soins s'imposait compte tenu des nouveaux textes législatifs et réglementaires.



Le département, en étroite collaboration avec la Conférence Médicale d'Etablissement - CME et la Direction des Soins du Développement et de la Qualité, assure l'animation et la coordination de la démarche d'amélioration de la qualité et de la gestion des risques au GHSV.

BILAN QUALITÉ 2018

- **Nouveaux outils** : définition et paramétrage des outils d'analyse des risques (fiche indicateur, fiche d'identité de processus, fiche complète processus).

Élaboration des grilles d'audit et leur paramétrage sur le logiciel qualité et gestion des risques pour établissements sanitaires BMS (Blue Médi Santé) : utilisation de solution hydro-alcoolique (SHA), pharmacie, évaluation du risque infectieux, évaluation de l'utilisation des dispositifs invasifs.

- **La gestion documentaire** : définition du circuit de traitement des procédures internes. Paramétrage du nouveau circuit et attribution des droits aux groupes utilisateurs correspondants sur BMS.

- **Le PAQSS (Plan d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins)** : analyse et définition de la constitution d'un PAQSS. Bilan des actions de l'établissement pour les intégrer au PAQSS. Validation du PAQSS en Commission Gestion des Risques.

- **La formation** : rencontre de l'ensemble des pilotes : 23 réunions. Rencontre des référents gestion des risques en charge du traitement d'une action corrective d'événements indésirables : 15 rencontres réalisées. Formation des nouveaux arrivants au logiciel BMS.

- **Les indicateurs** : organisation et réalisation de l'analyse des IPAQSS - Indicateurs Pour l'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins - pour les 4 cliniques du GHSV. Diffusion et organisation du plan d'actions suite aux résultats des IPAQSS en comité gestion des risques. Synthèse des indicateurs qualité et gestion des risques par service une fois par an (sous forme de poster).

- **La satisfaction du patient** : élaboration, présentation et validation du nouveau questionnaire de satisfaction du patient en commission des usagers (CDU). Participation aux CDU. Transformation du questionnaire en QR code. Suivi des scores sur e-satis. Sensibilisation des agents de l'accueil pour l'enregistrement des adresses des patients.

- **La lettre de liaison de sortie** : en étroite collaboration avec des représentants de la conférence médicale d'établissement, la lettre de liaison, outil d'échange et d'information entre les professionnels de santé de ville et les établissements sanitaires, a été déployée en 2018.

- **Hôpital numérique** : modification et finalisation de la procédure pour les indicateurs. Formation par le service informatique à la manipulation des requêtes sur ORBIS. Alimentation des tableaux de bord.



BILAN GESTION DES RISQUES 2018

- **La cartographie des risques** a été mise à jour pour les processus de réalisation du GHSV avec les pilotes des processus, des infirmières et des médecins du ou des services concernés. Les actions des risques prioritaires ont été validées de façon collégiale. Elles ont été par la suite enregistrées sur BMS et le PAQSS par le département Qualité et Gestion des Risques.

- **Analyse des risques a posteriori** : l'ensemble des événements indésirables et les presque-événements déclarés au GHSV sont analysés au sein du département Qualité et Gestion des Risques. Les actions sont définies au préalable pour le pilote de l'action sur la fiche action de BMS avec une échéance. Les actions ainsi enregistrées sont revues mensuellement par le responsable qualité en contactant le pilote pour identifier d'éventuels freins à la réalisation de l'action. Le suivi est réalisé grâce à un tableau de bord paramétré sur BMS.

- **Bilan gestion des événements indésirables déclarés au GHSV** : entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018, 1070 événements indésirables ont été déclarés au GHSV.

- **Programme qualité gestion des risques** :

chaque année un programme qualité gestion des risques est mis en œuvre dans le cadre d'un processus d'analyse et validation très pointu.

COORDINATION DES VIGILANCES



- **Hémovigilance** : participation à deux comités sécurité transfusionnelle et d'hémovigilance par an.

- **Matérovigilance et pharmacovigilance** : présentation des bilans à la commission du médicament et des dispositifs médicaux stériles (participation trois fois par an minimum).

- **Mise à jour du protocole** d'hémovigilance et de pharmacovigilance avec les experts.

- **Rencontre annuelle** des correspondants de vigilance.

- **Protocoles révisés** en cours de rédaction pour la matérovigilance.

Bénévolat sous toutes ses formes...

Auprès des salariés de la Fondation, ce sont près de 400 bénévoles qui interviennent dans les établissements sur trois départements, à titre individuel ou par l'intermédiaire d'associations.

C'est pourquoi la Fondation Vincent de Paul inscrit l'intervention des personnes bénévoles comme support essentiel de ses activités dans les différents secteurs où elle œuvre et affirme que « l'action des bénévoles doit être organisée », qu'elle est « une action aux multiples visages, distincte de celle des salariés de la Fondation »...

La volonté politique d'organiser l'action des bénévoles et de la reconnaître est confiée à un comité des bénévoles, présidé par Jean-Jacques Hincker, administrateur, et composé notamment de l'ensemble des référents des bénévoles.

En 2018, ce comité s'est réuni à plusieurs reprises, poursuivant ses réflexions sur les besoins et les évolutions en matière de bénévolat.

Le constat est sans équivoque, le bénévolat au sein des établissements est en pleine mutation et revêt de nouvelles formes. Ainsi par exemple, du côté de Nancy, à la Maison de retraite Bas-Château, elles étaient quatre à six musiciennes amatrices et amies à venir proposer une fois par mois des concerts classiques aux résidents les plus isolés.



Rappelons qu'à côté des bénévoles qui interviennent à titre individuel, à la Fondation, plusieurs établissements bénéficient de l'intervention d'associations de bénévoles (Les amis du long séjour de Saint-Luc, Les Amis de Saint-Charles, Jalmalv, Pierre Clément, les réseaux amicaux Malakoff Méderic...).

En association ou individuellement, les bénévoles contribuent à un accompagnement digne et de qualité. Qu'ils en soient remerciés !

La grande révolution, ce sont les partenariats avec les entreprises



sage Foundation

Si la Maison de retraite Sainte-Famille et la société Egiom avaient déjà été partenaires pour l'intervention bénévole de salariés auprès des résidents et ont renouvelé l'expérience en 2018, dans le secteur Enfance, ce qu'on appelle aussi le mécénat de compétences est une grande nouveauté, une belle opportunité pour des projets inédits !

Deux partenariats ont été engagés en 2018, l'un avec FM Foundation et son établissement à Phalsbourg (lire page 20), et l'autre avec Sage Foundation.

Sage Foundation a été créée par Sage, une société multinationale éditrice de logiciels dont un des sites est à Saint-Julien-Lès-Metz.

Directrice des Maisons d'enfants l'Ermitage, Cindy Vuillaume s'est tournée vers cette fondation pour solliciter du bénévolat d'entreprise. Sa rencontre avec les ambassadrices de Sage Foundation fut alors le début d'une belle aventure.

Dans le cadre de la politique RSE (responsabilité sociale des entreprises), les salariés de Sage disposent de 35 heures de bénévolat d'entreprise à effectuer par an.

En 2018, l'intervention de ces bénévoles s'est portée tant sur l'amélioration des conditions matérielles de vie des enfants (rénovation d'une unité de vie, installation d'une basse-cour...), que sur une présence directe à leurs côtés, comme l'aide aux devoirs proposée deux fois par semaine ou des stages en entreprises pour les adolescents.



D'autres projets ont marqué 2018 :

Après avoir offert sept ordinateurs portables à l'établissement, Sage a organisé un goûter « coding » animé par les collaborateurs du service Recherche & Développement. Les cinq jeunes invités et leur éducateur ont pu découvrir la programmation et le codage, de quoi faire naître des vocations...

Autre public, autres actions, à la Maison maternelle éducative, le projet « Pouponnage » s'est déployé en plusieurs étapes : collecte de produits de beauté et de matériels auprès des collègues, séances de soins esthétiques pour les jeunes mamans, et au fil des échanges et confidences, de nouvelles attentes, portées elles sur l'insertion professionnelle, ont débouché sur des ateliers de rédaction de CV.

« Ce partenariat, c'est une belle histoire humaine, et notre rencontre avec Cindy (Vuillaume, la directrice) et Daniel (Schoenacker, éducateur au Plateau de jour) est un vrai coup de cœur qui s'est confirmé au fil des autres rencontres avec les enfants, les mamans, les équipes. Chez Sage, pour les Maisons d'enfants l'Ermitage, vous trouverez toujours quelqu'un pour faire du bénévolat ! Pour chaque projet, nous devons refuser des candidats, tellement l'engouement est là ! » témoignent Sophie, manager de proximité et Nathalie, assistante, salariées de Sage pour le site de Saint-Julien-Lès-Metz.

Randonnée à Saverne

Ils étaient ravis les bénévoles ayant répondu présents à l'invitation du comité des bénévoles : un soleil d'été, la bonne humeur et d'agréables temps de partage accompagnaient cette balade automnale organisée pour eux à Saverne, le 19 octobre 2018.



Toujours plus généreux

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des dons, donations et legs.

Les dons que nous percevons :

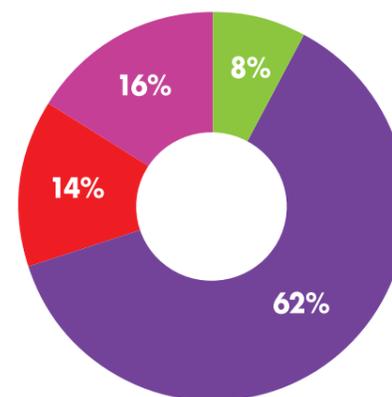
- Profitent d'abord aux personnes accompagnées, pour financer des services que la collectivité (le budget de fonctionnement) ne peut leur offrir : matériel ou service pour améliorer le bien-être des usagers, séjours de vacances ou cadeaux pour les plus démunis, activités d'animation à caractère exceptionnel, ...

- Complètent les subventions sollicitées dans le cadre du lancement de projets innovants et expérimentaux.

- Peuvent également financer des actions de recherche, de développement qui participent au but de la Fondation.

En 2018, la générosité de nos donateurs (particuliers, entreprises, associations et autres organismes pour des dons numéraires et en nature) ainsi qu'un legs ont permis de collecter 322 052 euros.

Des projets remarquables ont été retenus par des partenaires, fondations, fonds de dotations... Ces ressources contribuent au financement d'actions qui ne pourraient l'être sans l'appel à la générosité, et permettent d'apporter « un plus » aux publics accueillis.



■ Entreprises ■ Particuliers
■ Legs ■ Autres organismes à but non lucratif

En 2018 grâce à votre générosité...

Dans le secteur Personnes âgées, à la Maison de retraite Sainte-Famille de Montigny-lès-Metz, la collecte auprès de fondations, entreprises partenaires et familles de résidents, a permis d'achever le financement du Jardin de vie, inauguré au printemps 2018 (lire aussi en « Secteur Personnes Âgées »).

D'un coût total de 120 000€, ce projet a été réalisé avec le paysagiste Terramie-Pauchard.



▲ De nombreux partenaires remerciés lors de l'inauguration

Dans le secteur Enfance, grâce au soutien pour la deuxième année consécutive de la Fondation Atrium, de beaux projets ont pu être menés. À souligner ainsi tout particulièrement à Lettenbach, pour l'Institut Vincent de Paul Moselle Sud, la création d'un espace détente pour les élèves de cet ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique). L'objectif est de pouvoir proposer une pause durant la journée d'école. N'oublions pas que ces enfants portent parfois une histoire pesante, souffrent de troubles psychologiques et, pour certains, rester six heures par jour en groupe dans une classe est insurmontable. Avec une prise en charge individuelle par un éducateur formé, dans un espace bienveillant et sécurisant, avec des supports pour se ressourcer, l'élève peut ensuite retourner en classe reprendre le fil de sa journée d'école. L'impact positif est immédiat pour apaiser des situations d'agitation grâce à ce temps dans un espace dédié pour le jeune.



▲ La salle Atrium à Lettenbach

Parfois ce sont aussi plusieurs modes de participation qui se retrouvent autour d'un même projet. À Moulins-Lès-Metz, aux Maisons d'enfants l'Ermitage, l'association Noël de joie a financé l'achat d'un poulailler et d'un clapier et ce sont les salariés de l'entreprise SAGE qui les ont montés et installés en offrant de leur temps.

À l'Institut Saint-Charles, c'est Marlène et sa coéquipière Emmanuelle, participantes au Raid Amazones 2018 pour l'équipe ParisStras qui ont collecté de l'argent auprès de leurs sponsors et offert des vélos. Mais au-delà, c'est toute cette aventure qui a été partagée avec un groupe d'enfants, qui, sur plusieurs mois, a participé aux entraînements de Marlène : canoë, vélo, tir à l'arc.



▲ Le clapier des Maisons d'enfants l'Ermitage



▲ Remise du chèque après le Raid Amazones

Toujours plus **généreux**

À la Maison de retraite Saint-Vincent

Citons aussi toutes les démarches menées par les établissements sur leur territoire de proximité pour le financement de projets exceptionnels par leurs contacts locaux, **comme le voyage des résidents de la Maison de retraite Saint-Vincent de Château-Salins par exemple.**



➤
En 2016,
le voyage en
Baie de Somme



▲ Dans les couloirs de la clinique Sainte-Barbe

À la clinique Sainte-Barbe

Grâce à de généreux donateurs, la clinique Sainte-Barbe s'est équipée de mini voitures électriques pour permettre aux enfants d'aller au bloc opératoire ... avec le sourire !

À la clinique Sainte-Barbe, le fort développement de l'activité ORL (Oto-Rhino-Laryngologie) entraîne une fréquentation importante des enfants en bloc opératoire.

Subir une intervention chirurgicale peut être une source de stress pour l'enfant et pour ses parents.

Alors pour dédramatiser ce moment l'idée de troquer les brancards pour des voitures électriques a germé dans la tête d'Amandine Martin, Infirmière Responsable de la Chirurgie ambulatoire du Centre du sommeil et de l'Unité de soins continus. Cette idée tenait vraiment à cœur à la jeune femme, elle-même maman. Elle a donc cherché des soutiens pour lui permettre de concrétiser son projet en faveur des petits patients et n'a pas mis longtemps à avoir de belles surprises !

Actuellement, deux voitures électriques sont utilisées par le service de chirurgie ambulatoire et deux par le service ORL.

L'un des véhicules a été offert par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Strasbourg, les trois autres véhicules ont été offerts par l'Adiral, Air à domicile et LVL Médical, des prestataires collaborant régulièrement avec la clinique Sainte-Barbe qui ont immédiatement répondu à l'appel !

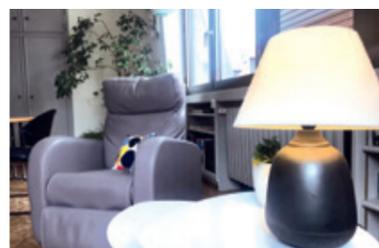
Ces petits bolides, proposés aux enfants de 3 à 8 ans environ, sont un moyen simple et efficace pour que les enfants dédramatisent leur arrivée au bloc opératoire et l'intervention chirurgicale qui va suivre.

L'un des bénéfices de cet épisode ludique est de diminuer la prémédication des enfants. Ils sont alors plus sereins, avec moins de tranquillisants administrés en vue de l'opération. Le contexte péri-opératoire est ainsi mieux supporté par les enfants qui gardent alors une expérience positive de leur passage dans un bloc opératoire.

Et quoi de plus valorisant pour un mécène que de savoir qu'il permet à des enfants de sourire à l'hôpital !

À la clinique de la Toussaint

Au service de soins palliatifs, le salon des familles et la cuisine ont été rénovés et équipés pour permettre un accueil plus chaleureux et réconfortant.



Au final, grâce à votre générosité, particuliers ou entreprises, nous apportons à l'attention des plus fragiles, en plus de l'accompagnement ou du soin dont nous avons la responsabilité, un supplément d'âme à travers ces projets de vie et de mieux-être. Nous comptons sur vous !

merci

Spiritualité & Valeurs

Donner sa place à la spiritualité

La Fondation Vincent de Paul est une institution dont l'histoire, passée et à venir, est résolument inscrite dans la tradition chrétienne. Pour la Fondation Vincent de Paul, les chrétiens ont un rôle à jouer aux côtés des croyants d'autres confessions et des non croyants, dans un monde en pleine mutation et en quête de sens.

Cette conviction n'empêche pas la Fondation d'être une institution en cohérence avec la charte de la Laïcité dans les établissements publics.

Les équipes d'aumônerie sont associées à la réflexion des instances de la Fondation pour la définition de leur mission, des modalités à convenir pour le soutien spirituel des personnes qui le désirent.



▲ Noha, chanteuse irakienne, invitée lors de la célébration œcuménique animée par les aumôneries catholique & protestante du GHSV, des étudiants de l'Ifsi Saint-Vincent et du personnel de la clinique Sainte-Barbe

Fêter Saint-Vincent avec les salariés de la Fondation

Organisée tous les deux ans, la Fête Saint-Vincent est une rencontre festive pour les salariés de la Fondation. Une occasion unique de célébrer les valeurs vincentiennes, faire fondation et permettre aux professionnels de mieux se connaître.

Le titre de cette édition 2018, en disant long sur le programme : « **Prendre soin de soi pour s'ouvrir aux autres - jeux de corps et d'esprit** ».



Honorer Mère Vincent Sultzzer

La Fédération des congrégations issues de Strasbourg a invité ses communautés et les collaborateurs de la Fondation à honorer Mère Vincent Sultzzer lors d'un colloque le 22 septembre 2018 à Strasbourg.

Sœur de la Charité de Strasbourg, mère spirituelle et servante des pauvres, Mère Vincent Sultzzer est décédée il y a 150 ans, à l'âge de 90 ans. Supérieure générale de la congrégation des Sœurs de la Charité, de 1813 à 1868, c'est sous son supériorat que la congrégation a connu une expansion extraordinaire en Alsace - Lorraine et au-delà des frontières de notre pays, favorisant ainsi la fondation des congrégations en Allemagne et en Autriche, congrégations qui forment aujourd'hui la Fédération.

Elle a également porté le souci de la formation, tant spirituelle que professionnelle des sœurs. C'est elle aussi qui a mis en place les structures organisationnelles permettant une gestion rigoureuse de la congrégation.



▲ Un livre en hommage à Mère Vincent Sultzzer est disponible en langue allemande



L'éthique à la Fondation Vincent de Paul

“ La visée d'une vie bonne avec et pour autrui, dans des institutions justes ”
Paul Ricœur



L'éthique : consacrer du temps et de la réflexion aux situations rencontrées

Avant même l'existence de la Fondation Vincent de Paul, la question de l'éthique était une préoccupation des professionnels et administrateurs dans le cadre de leurs activités.

Dès 1994, le groupe de recherche éthique du Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GRE) est créé, constitué de professionnels des services ainsi que de personnes extérieures, philosophes, sociologue, théologiens et historiens.

À son démarrage, le GRE a abordé des questions générales d'éthique puis, après quelques années, ce groupe s'est consacré à l'analyse de cas présentés par des équipes. L'expérience de la réflexion éthique s'est étendue au secteur de l'Enfance depuis 2013 et en 2015 dans le secteur Personnes âgées. Si la réflexion peut paraître moins structurée dans le secteur Solidarité, l'éthique est une préoccupation quotidienne des professionnels côtoyant les publics les plus fragilisés.

Pour se situer dans la dynamique définie par Paul Ricœur, dynamique qui est celle d'une visée éthique, la réflexion sur l'éthique est un moment important pour les équipes qui ont besoin de comprendre ce qui se passe et de trouver du sens à leur activité, une étape indispensable pour faciliter l'innovation. L'éthique peut nous emmener vers une pratique apaisée qui est une condition de réduction des conflits et des incidents. Des séminaires et des forums sont organisés pour permettre de mieux faire connaître ces activités, comme le Forum Éthique Enfance en 2018.

Éthique Enfance : « Le consentement, clé de voute de nos accompagnements »



Le 16 novembre 2018, le Forum Éthique Enfance intitulé « Le consentement, clé de voute de nos accompagnements » était le point d'orgue de deux années de réflexion sur cette thématique. Réunis dans l'amphithéâtre de la clinique Sainte-Barbe à Strasbourg, 63 professionnels ont pu s'enrichir et débattre à partir des contributions pluridisciplinaires de 4 intervenants et du partage d'expériences de professionnels ayant proposé des situations à analyser lors des deux années de réflexions fructueuses.

Ce fut une belle journée appréciée des collaborateurs. Moment de rencontre, d'échanges, elle contribue à promouvoir l'éthique dans le secteur Enfance, nécessaire à une recherche constante de qualité de prise en charge, et de réflexion sur les actes, les organisations, les procédures. Une institution se doit d'être réflexive, vivante, capable d'ajustement pour répondre aux besoins des personnes vulnérables accompagnées.

« Le doute est le début de la sagesse » Socrate

Le groupe Éthique du secteur Enfance, composé de professionnels des services et de personnes extérieures, continue à se réunir une fois par trimestre. La nouvelle thématique relève de la tension entre la prise en charge individuelle de l'enfant en réponse à ses besoins et la prise en charge collective sous-tendue par le groupe de vie, le groupe thérapeutique dans lequel l'enfant évolue.



Magalie Nord-Wagner, maître de conférences, juriste, intervenait sur l'approche juridique du consentement



Béatrice Autier, directrice de la Mission Autonomie du Conseil départemental du Bas-Rhin pour le consentement dans les orientations MDPH



Un développement maîtrisé, une croissance significative

Fidèle à sa volonté de poursuivre un développement maîtrisé dans ses quatre secteurs, la Fondation a répondu à des appels à projets, repris des établissements et poursuivi ses réflexions prospectives.

Pour le secteur Personnes âgées, l'année 2018 a été de nouveaux en site occupé, de croissance importante avec l'arrivée de la Maison de retraite Saint-Vincent de Château-Salins et de la Résidence Les Heures Claires (lire aussi page 28).

À Bouxières-aux-Dames, la Maison de retraite Poincaré, complètement rénovée après six ans de travaux en site occupé, voit désormais sa capacité d'accueil augmenter de 20 lits et passer à 100 lits. En juin 2018, l'établissement a ouvert un nouveau service : le PASA - Pôle d'Activités et de Soins Adaptés, pour l'accueil en journée de quatorze résidents souffrant de troubles du comportement modérés pour des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives.



La Maison de retraite Poincaré, rénovée et restructurée a été inaugurée le 3 avril 2018



Le secteur Solidarité ne fut pas en reste avec l'obtention, de la Direction départementale déléguée à la cohésion sociale du Bas-Rhin, en fin d'année, de 70 places d'intermédiation locative qui viennent compléter l'offre en faveur des personnes en sortie du centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA).

La Fondation Vincent de Paul n'a pas une politique de croissance « à tout prix ». Elle répond aux sollicitations qui lui sont adressées dans son cœur de métier et sur ses territoires, avec une attention toute particulière pour les établissements d'origine congréganiste qui la sollicitent. C'est ainsi que les discussions engagées dès 2014 avec le conseil d'administration de l'association Notre-Dame du Blauberg de Sarreguemines se sont poursuivies et sont entrées dans une phase très opérationnelle, avec un audit de reprise dès le mois de juin en vue d'une fusion-absorption en 2019.

Le « labo d'idées »



À la fin 2018, les nouveaux membres permanents du Labo d'idées du secteur Enfance se sont réunis pour lancer le programme de cette instance prospective que d'autres personnes peuvent rejoindre en fonction de l'avancement des travaux et des besoins. Créé en 2017, le Labo d'idées a pour raison d'être de réfléchir à des sujets d'innovation dans le secteur de l'enfance. Il s'agit de mener une réflexion en se projetant dans des évolutions à long terme, d'imaginer les moyens innovants pour s'adapter aux besoins nouveaux des publics accompagnés... Un programme vaste et ambitieux !

Mais l'innovation ne se décrète pas, c'est un processus complexe et long, et le travail du Labo offre l'opportunité de prendre le temps de la réflexion.

La réflexion actuelle : la question de l'articulation entre protection et soin. Depuis maintenant quatre séances, le groupe s'est emparé de ce sujet, il débat et s'interroge : qui soigne ? Quand commence le soin ? Comment soigne-t-on dans nos établissements ? À cet état des lieux des actions de santé dans nos établissements de protection de l'enfance, s'ajoute une réflexion plus large sur la prise en compte de la santé des enfants dans les établissements et sur la notion de « prendre soin ». Prendre en compte la santé des enfants dans leur globalité est une des ambitions des professionnels. Le forum Enfance 2019 viendra nourrir toutes ces réflexions.



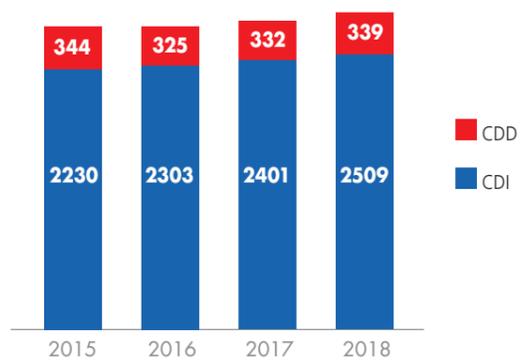
Le Labo d'idées est composé de : Debout : Manuella Menotti, directrice des Maisons d'enfants de Lettenbach ; Cindy Vuillaume, directrice des Maisons d'enfants l'Ermitage ; Myriam Bellot, conseillère technique, direction du secteur Enfance ; Olivier Dury, directeur du secteur Enfance ; Marceau Reeg, directeur et Catherine Ponsard, référente pédagogique, de l'Institut Les Mouettes. Assises : Béatrice Muller, directrice générale de l'Eseis (École supérieure européenne de l'intervention sociale) ; Aïcha Tiraoui, éducatrice spécialisée à l'Institut Saint-Charles, Caroline Laurent, cheffe de service aux Maisons d'enfants Louise de Marillac ; Julia Penel, chargée de mission Développement de la Fondation. Font partie également de ce groupe, Catherine Dumortier, coordonnatrice des Maisons d'enfants Louise de Marillac et Gabriel Delesse, psychologue à la retraite.

Bilan social 2018

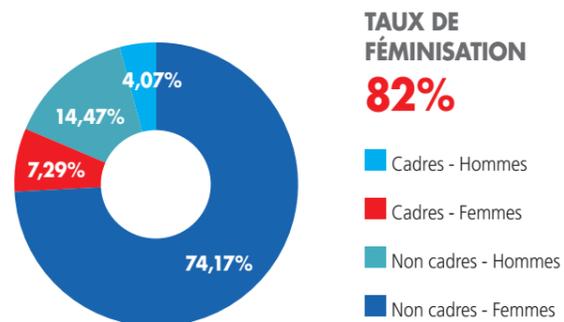
Les données chiffrées présentées ci-dessous sont issues du bilan social de la Fondation établi pour l'année 2018. Il s'agit d'un état des lieux de la Fondation sur le plan social, qui permet d'apprécier les réalisations effectuées, et les évolutions qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée. L'effectif total en CDI, en Equivalent Temps Plein (ETP), augmente pour la 9^e année consécutive, soit de 4,03% de 2017 à 2018 dans l'ensemble des secteurs de la Fondation.

> Emploi

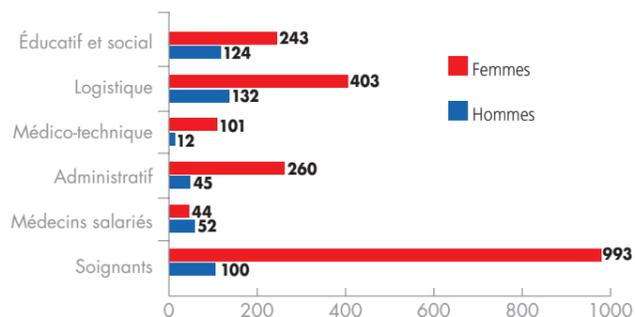
Effectif total en nombre au 31/12/2018



Répartition par sexe et statut de l'effectif CDI au 31/12/2018



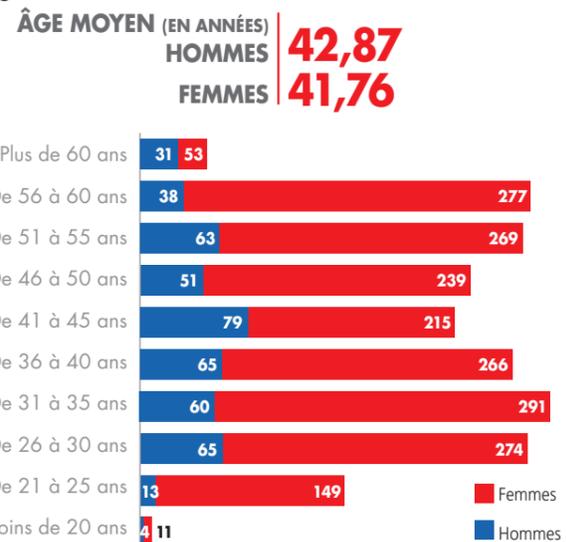
Répartition en nombre d'hommes et femmes (CDI) au sein des catégories d'emploi au 31/12/2018



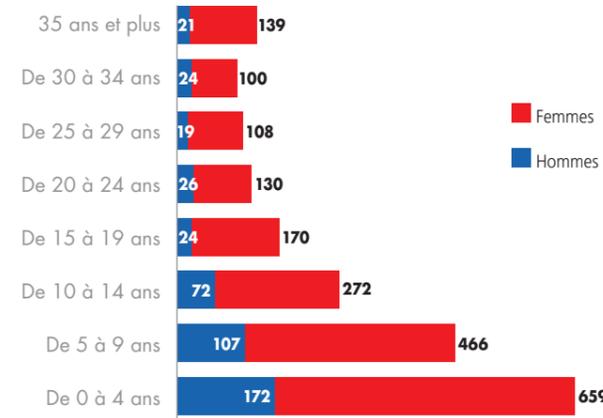
Frais de personnel en 2018

SALAIRES BRUT + CHARGES SOCIALES PATRONALES 117 394 817 €

Âge des salariés en CDI en 2018



Ancienneté des salariés en CDI en 2018



> Relations professionnelles et dialogue social

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

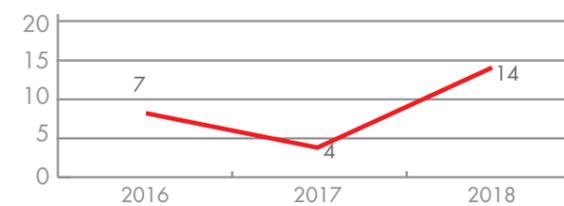
- Comités installés dans les établissements de la Fondation.....	15
- Réunions de CHSCT au cours de l'année.....	58
- Membres de CHSCT.....	82

Nombre de réunions avec les représentants du personnel et délégués syndicaux en 2018

Comité central d'Entreprise	2	Délégué du Personnel	129
Comité central du GHSV	5	Délégation unique	73
Comité d'établissement	133	Délégués syndicaux	9

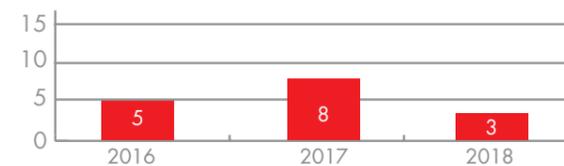
NOMBRE DE MANDATS 208
dont 90 avec appartenance syndicale

Nouveaux accords d'entreprise et établissements conclus au sein de la Fondation

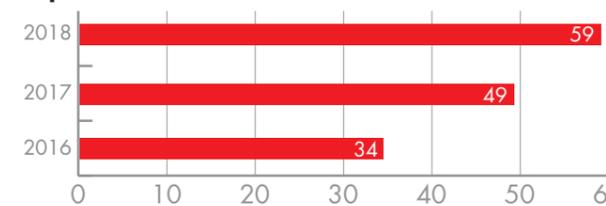


> Mobilité interne et promotion

Mobilité interne des salariés d'un établissement à l'autre au sein de la Fondation

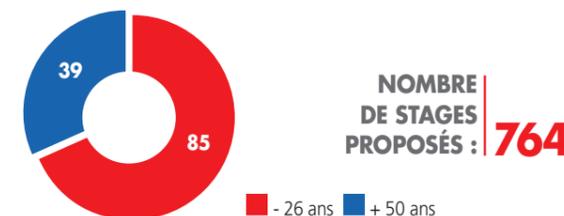


Nombre de salariés promus dans une catégorie supérieure



> Contrats de génération (embauche de salariés de - 26 ans et de + 50 ans)

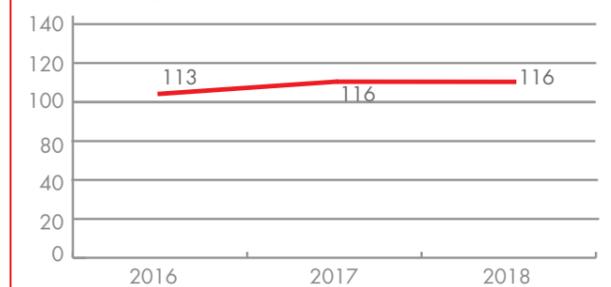
Nombre d'embauches en CDI de salariés de - 26 ans et de + 50 ans en 2018



> Emploi de personnes en situation de handicap

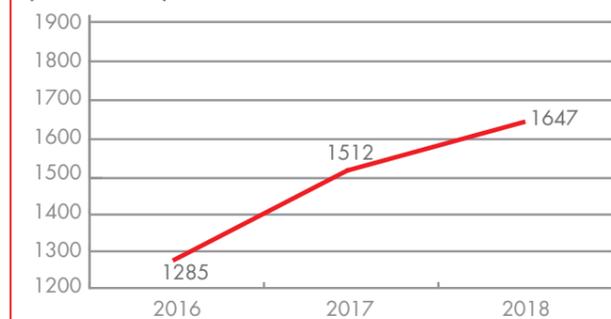
TAUX D'EMPLOI DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 5,50%

Nombre de personnes employées en situation de handicap



> Formation

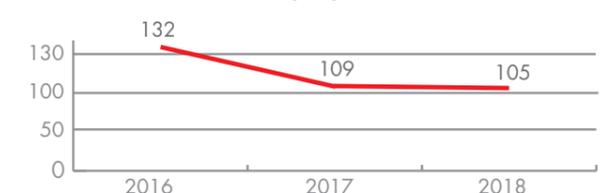
Nombre de salariés ayant suivi une formation (CDD ET CDI) en 2018



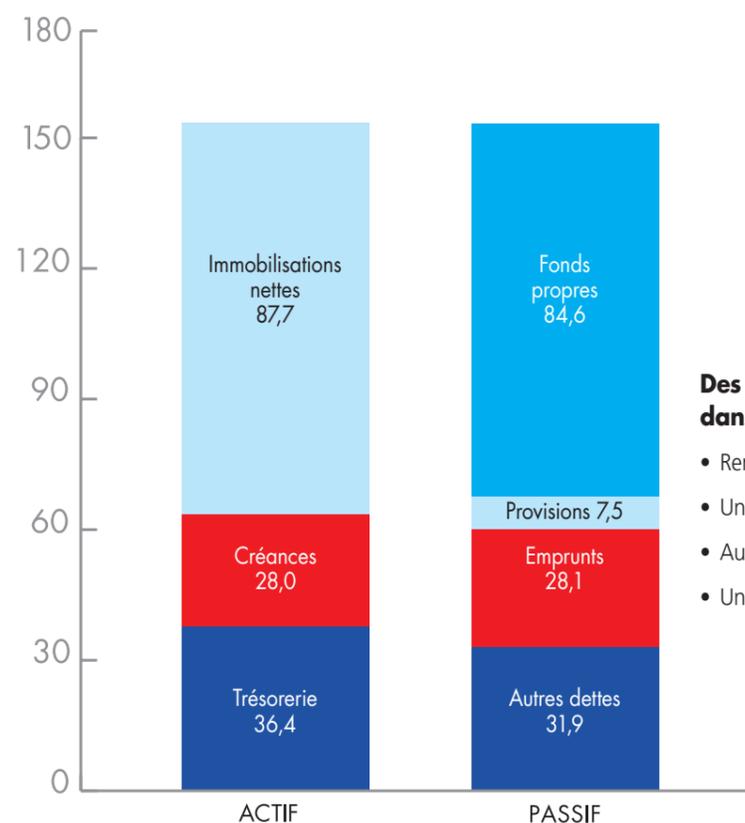
DURÉE MOYENNE DES FORMATIONS EN 2018 : 41h PAR SALARIÉ

1647 SALARIÉS FORMÉS EN 2018 => 58% DES SALARIÉS POUR 67 350 H DE FORMATION DONT 39% QUALifiantes

Emploi des jeunes : nombre de contrats qualifiants et aidés en cours au 31/12/2018



Bilan 2018 (EN M€)



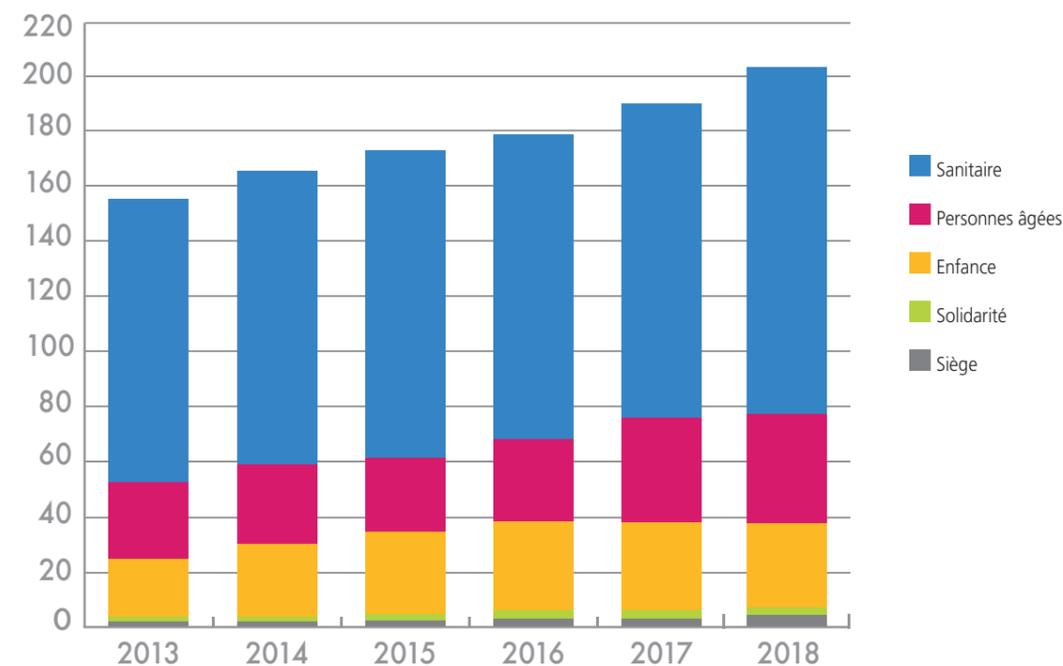
Des indicateurs financiers favorables dans un contexte de développement

- Renforcement des fonds propres **+ 3,9 %**
- Un taux d'endettement de **25 %**
- Augmentation des produits d'exploitation **+ 5,1 %**
- Un résultat excédentaire à affecter à hauteur de **0,9 M€**

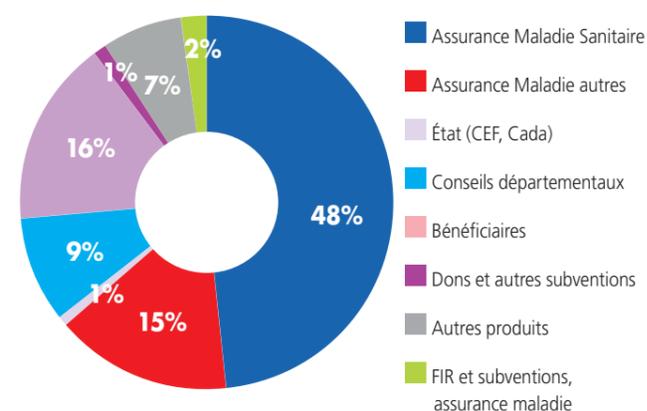
Chiffres clés

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
Bilan (en M€)						
Fonds propres	73,0	73,9	79,6	81,4	84,6	3,9%
Provisions et fonds dédiés	6,5	5,4	5,8	6,2	7,5	20,6%
Emprunts	20,4	22,4	26,4	23,6	28,1	19,2%
Dettes	27,6	27,8	29,9	31,9	31,9	0,0%
Actif immobilisé net	71,1	73,5	80,9	81,9	87,7	7,1%
Créances	24,7	22,7	24,9	24,9	28,0	12,8%
Trésorerie	31,8	33,2	35,9	36,4	36,4	0,0%
Total du bilan	127,6	129,4	141,6	143,2	152,2	6,3%

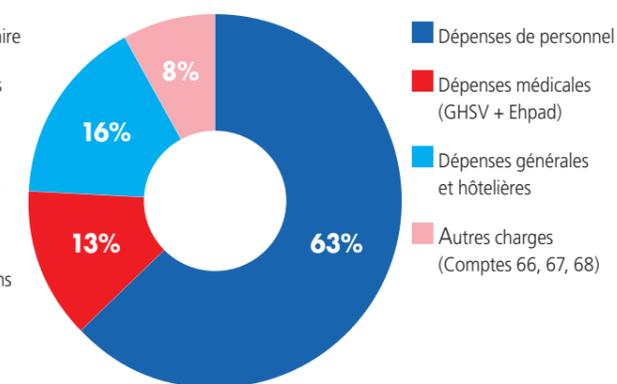
Répartition des produits 2018 par secteur d'activité (en M€)



Répartition des produits 2018 Total en M€ : 200,8



Charges 2018 Total en M€ : 200,8



Chiffres clés

	2014	2015	2016	2017	2018
Compte de résultat (en M€)					
Produits de la tarification	143,8	147,1	155,4	163,7	168,8
Autres produits d'exploitation	21,8	19,9	21,4	23,9	28,3
Résultat d'exploitation	-0,5	-1,1	2,1	2,2	-1,8
Résultat financier	0,1	-0,1	-0,2	-0,2	-0,3
Résultat exceptionnel	-0,4	-0,6	-0,1	-0,7	2,2
Engagement sur ressources	0,9	1,2	-0,1	-0,5	0,0
Résultat comptable	-0,2	-0,6	1,8	0,8	0,0
Résultat à affecter	1,6	0,0	1,9	1,6	0,9

Compte d'emploi annuel des ressources

établi selon le règlement du CRC n°2008-12 du 7 mai 2008

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	TOTAL
	Charges totales	dont financées par des dons	Emplois	
I - EMPLOIS DE L'EXERCICE (EN €)				
1. Hospitalier	124 426 058	207 318	83 781	124 509 839
Cliniques et HAD	121 876 699	207 318	57 492	121 934 191
Formation en soins infirmiers et aide-soignant	2 549 360	0	26 289	2 575 648
2. Personnes âgées	37 953 253	162 232	369 670	38 322 923
3. Enfance	32 256 189	12 036	62 649	32 318 838
Enfance (Aide Sociale à l'Enfance et PJJ)	16 816 855	11 207	62 649	16 879 504
Enfance (Handicap)	15 439 335	829	0	15 439 335
4. Solidarité	2 832 796	1 632	0	2 832 796
Demande d'asile et lits halte soins santé	2 416 410	0	0	2 416 410
Résidence sociale et bureau d'accès au logement	416 386	1 632	0	416 386
5. Siège	3 129 669	24 445	14 450	3 144 120
Actions suivies par le siège (Forum géronto, prix Recherche...)	25 185	24 445	14 450	39 635
Frais de fonctionnement et autres charges	3 102 993	0	0	3 102 993
Frais de recherche de fonds	1 492	0	0	1 492
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	200 597 966	407 663	530 550	201 128 516
II - RESSOURCES 2018 RESTANT À UTILISER EN FIN D'EXERCICE	172 791	112 512	0	172 791
III - EXCEDENT DE L'EXERCICE	23 567	0	0	23 567
IV - TOTAL GÉNÉRAL	200 794 324	530 550	201 324 875	

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	787 800	533 809	1 321 609
I. RESSOURCES DE L'EXERCICE (EN €)			
1. Produits de la générosité du public	102 807	0	102 807
Dons manuels affectés collectés en France	38 486	0	38 486
Dons manuels non affectés collectés en France	12 616	0	12 616
Legs et autres libéralités encaissés en France affectés	51 434	0	51 434
Legs et autres libéralités encaissés en France non affectés	0	0	0
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	270	0	270
2. Autres fonds privés	223 516	0	223 516
Mécénat d'entreprises	198 695	0	198 695
Associations, fondations et autres organismes privés à but non lucratif	24 821	0	24 821
3. Subventions et autres concours publics	154 122 732	378 480	154 501 212
Produits de la tarification versés par les Pouvoirs Publics	147 276 708	0	147 276 708
Subventions publiques (Etat et collectivités territoriales)	6 745 563	115 626	6 861 189
Autres subventions	100 461	262 854	363 314
4. Autres produits d'exploitation	38 775 555	0	38 775 555
Prix de journée et tarifs versés par les usagers	32 937 303	0	32 937 303
Autres	5 838 251	0	5 838 251
5. Autres produits	7 419 478	0	7 419 478
Produits financiers	207 070	0	207 070
Autres	7 212 408	0	7 212 408
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	200 644 088	378 480	201 022 568
II - REPORT EN 2018 DES RESSOURCES NON ENCORE UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	150 236	152 070	302 306
III - DÉFICIT DE L'EXERCICE			
IV - TOTAL GÉNÉRAL	200 794 324	530 550	201 324 875
Ressources collectées affectées à des projets	810 356	381 739	1 192 094
Dont subventions non encore utilisées	237 489	11 000	248 489

RENCONTRES

Au courant de l'année 2018, des photographes amateurs se sont immergés dans le quotidien d'établissements de la Fondation pour une exposition en 2019. Un projet porté par le *Rotary club* d'Illkirch-Graffenstaden sur le thème du maintien du lien social avec les personnes les plus fragiles. Ici, Marcel Tritschler a immortalisé des rencontres peu communes lors d'une sortie au Musée d'Art Moderne avec un groupe de l'Ehpad de la Toussaint.



"Faire Fondation"

Fédérer ses acteurs (salariés, administrateurs, bénévoles, intervenants), mieux faire connaître la variété et la dimension de ses missions à ceux qui chaque jour œuvrent à son service, tel est l'objectif des rencontres institutionnelles proposées chaque année pour « Faire Fondation ».

EN JANVIER

Cérémonie des vœux au siège, dans les établissements...

Tous les ans, les collaborateurs du siège, les directeurs des établissements et les membres du conseil d'administration sont conviés aux vœux du Président et du Directeur Général.



Au **1^{er} janvier**, la Maison de retraite Saint-Vincent et la Résidence Les Heures Claires ont rejoint la Fondation. Le **9 janvier**, les représentants de la Fondation présentaient leurs vœux aux collaborateurs et anciens administrateurs de l'association gestionnaire de cet Ehpad à Château-Salins.



UNE ANNÉE DE RÉFLEXION

Le groupe, communément appelé « Interreg » a poursuivi sa réflexion pour inventer de nouvelles approches d'accompagnement des personnes âgées. Des rencontres franco-allemandes ont été organisées avec des collectivités locales, des associations et des chercheurs.

DEUX FOIS PAR AN

Le conseil de coordination réunit les membres du conseil des directeurs, le Président et la Supérieure générale de la Congrégation.



Le 22 juin, **Mme Sylvie Houspic, préfète déléguée pour la défense et la sécurité** auprès du préfet de la région Grand Est, venait intervenir sur le thème : "sûreté et sécurité des établissements sanitaires et médico-sociaux".



EN 2018

Les représentants de l'Association Notre Dame du Blaubeurg et la Fondation préparent leur rapprochement pour la gestion de l'Ehpad du même nom à Sarreguemines, à partir de 2019.



14 FÉVRIER

Marie Chemkhi, cheffe de service de la Résidence sociale Saint-Charles et Denis Fischer, aide-soignant, interviewés par la TV locale *Paraboles* sur l'Habitat-partagé Soins palliatifs, dispositif qui a pris toute son ampleur en 2018.



20 MARS

Magali Martin, nouvelle sous-préfète de Moselle-Sud visite les Maisons d'enfants de Lettenbach et le Centre Mathilde Salomon.

24 MARS



Avec l'association AFE, le GHSV propose une conférence sur la maladie de Willis-Eckbom (syndrome des jambes sans repos).

3 AVRIL

Pour l'inauguration de la nouvelle Maison de retraite Poincaré à Bouxières-aux-Dames, la troupe d'improvisation « Théâtre en kit » a proposé un sketch plein d'humour.



11 AVRIL

Cérémonie de remise des médailles du travail à la Maison de retraite Saint-Charles à Schiltigheim.



19 MAI

Tous les ans, l'équipe du Pôle Médico-Chirurgical de l'Obésité et Maladies Métaboliques de la clinique Sainte-Anne participe à la Journée de l'Obésité.



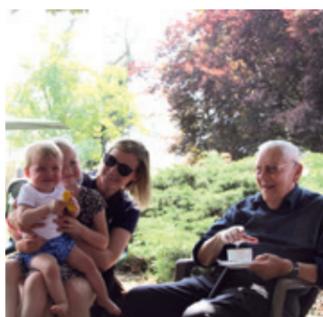
13 MAI

Une belle équipe de salariés du GHSV pour Les courses de Strasbourg !



8 JUIN

L'inauguration du Jardin de Vie à la Maison de retraite Sainte-Famille à Montigny-Lès-Metz. L'occasion de profiter d'une belle journée en famille pour M. Germain, résident.



29 JUIN

Cette année, la kermesse annuelle était une grande fête d'anniversaire pour les 60 ans de l'Institut Saint-Charles à Schiltigheim.



EN JUIN

2018, année de la Coupe du Monde de Football, à la Maison de retraite Saint-Charles à Schiltigheim, David, l'animateur, organise des Fan Zones.



28 SEPTEMBRE

La Fête Saint-Vincent, fête des salariés de la Fondation, c'est aussi l'occasion de passer une agréable soirée entre collaborateurs.



10 OCTOBRE

Pour la Semaine du Goût®, le groupe des cuisiniers des Ehdap de la Fondation a élaboré collectivement un déjeuner gastronomique à la Maison de retraite Saint-Joseph de Strasbourg.



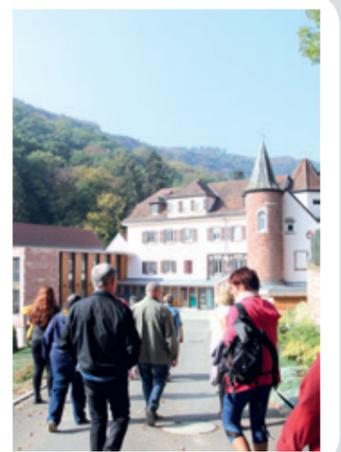
13 SEPTEMBRE

Le prestataire de restauration Sodexo fête 30 ans de partenariat avec la clinique Sainte-Anne à Strasbourg.



19 OCTOBRE

Arrivée des bénévoles à la Maison Saint-Paul à Saverne, pour une journée conviviale de marche et partage.



16 NOVEMBRE

Ouverture du Forum Éthique Enfance à Strasbourg par Olivier Dury, directeur du Secteur Enfance.



EN DÉCEMBRE

Fêter Noël avec petits ou grands, dans chacun des secteurs et de leurs établissements.



Ici à la clinique Saint-Luc à Schirmeck, le mauvais temps a contraint les bénévoles des Amis du Long Séjour à improviser une « crêpes party » dans les services, plutôt que de visiter le marché de Noël.



Et là, à la Maison de retraite Saint-Gothard à Strasbourg, des stands dignes du marché strasbourgeois ont été proposés.

“ Pour nous,
la dignité n'est pas
un concept,
mais une action
et un combat. ”

Extrait de la Charte de la Fondation Vincent de Paul



Fondation Vincent de Paul
15 rue de la Toussaint
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 21 73 84
Fax : 03 88 21 73 89
www.fvdp.org

